

Camil Samson prépare sa revanche

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Ralliement créditiste connaîtra sa nuit des grands coups durant la fin de semaine du 18 au 19 mars à Québec.

C'est le chef démissionnaire du parti, M. Camil Samson, qui a lui-même lancé, hier, le cri de guerre donnant le signal de ce règlement de compte.

Au cours d'une conférence de presse donnée à la suite d'une assemblée réunissant une centaine de militants qui lui demeurent fidèles, M. Samson a en effet annoncé que les assises générales de son parti, prévues pour les 18 et 19 mars, auront lieu, que l'exécutif de son parti le veuille ou non.

On sait que vendredi le président du RC, M. Phil Cossette avait annoncé que ces assises générales auraient lieu à une date ultérieure et possible après les élections fédérales par suite de l'incendie du motel des Laurentides à Québec où elles devaient avoir lieu.

M. Cossette avait expliqué que l'impossibilité de trouver un autre local pour la tenue de ces assises était à l'origine de la décision des dirigeants du parti.

Cependant, depuis hier, cet argument ne vaut plus. Du moins, aux yeux de M. Samson. Aidé du député Bernard Dumont, lui aussi limogé de son poste de leader parlementaire, M. Samson a en effet trouvé un local pour la tenue des assises. Il s'agit du centre Mgr Marcoux où les Créditistes tenaient dans le passé la plupart de leurs réunions.

M. Samson demande donc que l'exécutif du parti se réunisse et se prononce contre la décision de remplacer la tenue des assises par une réunion du conseil provincial du parti tel qu'annoncé vendredi par M. Cossette.

On sait que M. Cossette avait annoncé que cet organisme, qui ne s'est jamais réuni depuis la fondation du parti, tiendrait une assemblée le 18

mars pour décider à la fois d'une date pour la tenue des assises et d'une date pour la tenue d'un congrès de leadership.

Le conseil provincial du RC regroupe 345 personnes, soit l'exécutif du parti, le caucus des députés, les candidats créditistes défaits lors de la dernière élection et deux délégués par comté.

M. Samson ne voit pas pour sa part comment on pourrait convoquer une réunion démocratique de cet organisme à cause des structures du parti qui sont inexistantes dans un cinquantaine de comtés.

Assemblée "paquetée"

L'ex-chef du parti craint même qu'une réunion de cet organisme dé-

bouche sur une assemblée "paquetée" à l'avance.

Quant aux assises comme telles, M. Samson croit que les annuler constituerait un geste illégal en vertu de la constitution du parti qui prévoit un congrès à chaque année.

M. Samson signale d'autre part que c'est l'exécutif du parti qui a décidé

Voir CAMIL SANSON, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 6 mars 1972, 88e année, no 22, 60 pages, 6 cahiers

★ 15¢

Stanfield dénonce le racisme en politique

par Louise COUSINEAU

En dénonçant le racisme et en explorant le fait que peu de Québécois militent dans son parti, le chef de l'opposition fédérale, M. Robert Stanfield, a tenté de faire oublier samedi à Montréal les propos anti-bilinguisme qu'ont tenus certains députés de son parti durant le débat sur le discours du trône aux Communes.

M. Stanfield a déclaré qu'il y a des malentendus dans tous les partis politiques et "qu'il y a de temps en temps des accrochages et des paroles malheureuses".

"Mais je vous dis avec toute la force dont je suis capable, a-t-il ajouté, qu'il n'y a aucune place dans la politique canadienne ni dans les élections qui viendront sous peu pour un appel, voilé ou non, en faveur du racisme ou pour une tentative quelconque à nier la dualité fondamentale du Canada".

Le chef de l'opposition était le con-

férencier invité au banquet annuel des gouverneurs de la Jeune Chambre de Montréal.

Pressé de questions par les journalistes à l'issue de son discours, c'est un Stanfield excédé qui s'est écrié: "Aux dernières élections, on nous a accusés d'être trop tendre envers le Québec. Ne me dites pas que cette fois-ci on va nous taxer de dureté!"

Le discours a été prononcé en entier en français, à l'exception d'une phrase. M. Stanfield a expliqué: "J'ai dit ça en anglais pour vous prouver que je suis bilingue", ce qui a déridé son auditoire.

On se souvient que durant le débat sur le discours du trône aux Communes, plusieurs députés conservateurs ont plaints du coût élevé du bilinguisme, du favoritisme du gouvernement Trudeau envers les francophones et de la discrimination à l'endroit des fonctionnaires anglophones unilingues. On a même parlé de la "French

Mafia" dans le gouvernement actuel.

Les libéraux, qui subissent les attaques conservatrices depuis deux semaines dans l'affaire Geoffroy, n'ont pas été longs à relever le gant. Le député Murray Mc Bride a suggéré que le parti de M. Stanfield s'appelle "le parti des anglophones" tandis que vendredi dernier M. Pat Mahoney, ministre d'Etat, a déclaré que M. Stanfield avait perdu le contrôle de ses troupes et que le PC ne constitue plus un parti national. Le ministre de l'Agriculture, M. Bud Olson, a affirmé pour sa part que le vent de haine déchainé par les députés conservateurs mettra au moins 20 ans pour s'apaiser.

Dans son discours samedi soir, M. Stanfield a soutenu qu'il serait tragique au Canada si son parti était identifié et par ses partisans et par ses adversaires comme le parti d'un groupe ethnique ou linguistique.

C'est alors qu'il a déploré que les Ca-

nadiens français ne militent pas en assez grand nombre dans le PC. C'est ce déséquilibre, et non pas une raison idéologique, a-t-il affirmé, qui est la cause du problème.

Sur le bilinguisme (qu'il prononce toujours en omettant le u), M. Stanfield a été très clair. Tous les Canadiens a-t-il dit doivent pouvoir se sentir chez eux partout dans ce pays "comme je me sens chez moi à Montréal et au Québec", a-t-il ponctué.

M. Stanfield a précisé que le bilinguisme "ne veut pas dire que tout le monde doit parler les deux langues "comme vous et moi" (larges sourires de l'assistance). Dans la fonction publique comme ailleurs, a-t-il ajouté, "les droits de ceux qui ne parlent que l'anglais ou le français doivent être protégés". Mais, a-t-il conclu, il faut que chaque Canadien puisse s'adresser au gouvernement fédéral dans sa langue, selon son choix.

Le parti conservateur ne compte actuellement que trois députés au Québec.



Un fusilier qui a fait du chemin

Le gouvernement canadien a annoncé samedi la nomination du lieutenant-général Jacques Dextrase au poste de chef d'état-major des Forces armées canadiennes. Le général Dextrase s'est enrôlé volontairement en 1940 comme simple soldat. Quatre ans plus tard il était lieutenant-colonel et commandant du régiment des Fusiliers du Mont-Royal. Il a reçu de nombreuses décorations. Il est le deuxième francophone à accéder à ce poste. Il entrera en fonction le 15 septembre prochain. Jacques Filteau et notre photographe Robert Nadon ont rencontré au cours du week-end le général Dextrase à sa résidence d'Ottawa.

— nos informations en page 5

Finances des syndicats: la loi "Hoffa" inspire Loubier

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est demain, à l'occasion de l'ouverture de la session, ou dans les jours qui suivront, que l'on saura si le chef d'Unité-Québec pourra présenter son projet de loi visant à forcer les centrales syndicales à déposer annuellement, dans les dossiers de l'Etat, un bilan détaillé de leurs finances ou si le gouvernement de M. Bourassa décidera de prendre à son compte un tel projet de loi en apportant les amendements voulus au code du travail ou à l'une des législations actuelles sous la juridiction du ministre des Institutions financières.

Chose certaine, le projet de loi qu'a l'intention de soumettre M. Gabriel

Loubier aux membres de l'Assemblée nationale est déjà entre les mains du secrétaire du conseil exécutif, M. Julien Chouinard, et il est calqué sur la loi américaine qui a été adoptée à la suite de "l'affaire James Hoffa".

C'est ce qu'a révélé le chef de l'UQ à LA PRESSE au cours d'une récente entrevue.

Le "bill Loubier" est à l'effet d'obliger les grandes centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ, par leurs chefs, par les employeurs des syndicats membres de ces centrales et par les fiduciaires de celles-ci, à produire au

gouvernement "des états de compte, des bilans détaillés, les sources de revenus et l'utilisation de ces fonds par les centrales".

Il arrive à l'occasion qu'un député de l'opposition soumette un projet de loi à la Chambre. C'est exceptionnellement qu'il est adopté.

Ce projet de M. Loubier est le pendant de la "Labour Management Reporting and Disclosure Act of 1959", adoptée par le Sénat américain. La "version québécoise" a été préparée par M. Loubier, lui-même avocat, et par Me Jean-Pierre Gagné, un de ses

conseillers et un avocat consultant.

On sait que le chef syndical James Hoffa, président des Teamsters, a été poursuivi devant les tribunaux par l'ancien procureur général des Etats-Unis, M. Robert Kennedy. Il a été condamné. M. Hoffa a été libéré récemment.

Même situation qu'avec James Hoffa

Au cours de l'entrevue accordée à LA PRESSE la semaine dernière, M. Loubier a déclaré textuellement: "On

Voir FINANCES, page A 6

A leur tour les fonctionnaires envahiront demain le forum

par Pierre VENNAT

Surtout connu comme La Mecque du hockey, le Forum de Montréal est en voie de devenir le rendez-vous de la contestation des travailleurs syndiqués.

En effet, demain soir, pour la troisième fois en quatre mois, et la deuxième en un peu plus d'une semaine, les présidents des trois centrales syndicales du Québec tenteront de remplir à nouveau l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine, en "mobilisant" leurs troupes, cette fois-ci en vue de la lutte dans la fonction publique.

Après avoir rencontré le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, et son collègue des Affaires sociales, Claude Castonguay, hier, dans la Vieille capitale, les présidents des trois centrales, MM. Yvon Charbonneau, président de la CEQ; Louis Laberge, de la FTQ; et Marcel Pepin, de la CSN, n'ont rien changé à leurs plans.

La table centrale

En plus de discuter du nouveau régime de retraite pour les employés des secteurs public et parapublic, les trois présidents et le ministre L'Allier ont parlé pendant longtemps

hier, de la table de négociation unique où les centrales aimeraient discuter, ensemble, des grands principes comme la politique salariale.

M. Marcel Pepin, au nom des trois centrales, a reformulé la demande syndicale et il fut convenu que les centrales présenteraient aujourd'hui

au gouvernement un mémoire expliquant comment elles voient le fonctionnement de cette table centrale.

M. Pepin a de plus sommé le ministre de se prononcer sur le mérite de cette suggestion au plus tard mercredi, soit la veille du vote du 9

Voir A LEUR TOUR, page A 6

Geoffroy serait passé par Londres et Oslo

Le notaire Yves Geoffroy et sa nouvelle épouse Carmen Parent sont arrivés de Londres à Oslo, le 26 décembre dernier.

Le journaliste George Radwanski, dans une dépêche en provenance d'Oslo, publiée par The Gazette, indique que le couple a séjourné deux nuits dans un hôtel de troisième ordre au cœur de la capitale de la Norvège, puis est parti vers une destination inconnue.

Les préparatifs du voyage ont été faits quatre jours avant que le notaire, qui a été trouvé coupable de meurtre, ne demande officiellement la permission d'obtenir un congé pour se marier aux autorités de la prison de Saint-Vincent-de-Paul ou il était détenu.

Les sièges à bord de l'avion et les chambres d'hôtel pour l'étape Londres-Oslo ont été retenus par l'intermédiaire de Geoffroy, page A 6



● Chômage: le CTC s'en prend au gouvernement Trudeau — page B 3

● Avortement: Ottawa est accusé — page D 4

le week-end du sportif

Page C1

● Week-end parfait pour Cournoyer et Dryden.
● Les Black Hawks perdent, mais préservent leur record.

Page C2

● Rusty Staub devra attendre un an pour obtenir \$100,000 ou plus.

Page C6

● L'ambleur Cottage retrouve la vitesse de ses trois ans.

L'URSS aidera le Bengla Desh

MOSCOU (Reuter) — L'URSS a promis d'aider le nouvel Etat du Bengla Desh à reconstruire son industrie, ses chemins de fer, sa marine marchande et sa flotte de pêche, a annoncé un communiqué commun publié par l'agence Tass à la suite de la visite en URSS du Cheikh Mujibur Rahman, premier ministre du Bengla Desh.

On ignorait le montant exact de l'aide mais l'on savait qu'un des accords signés jeudi dernier s'élevait à 30 millions de roubles.

Le Cheikh Mujibur a quitté Tachkent samedi soir par avion pour regagner Dacca. Dans les milieux Bengla Desh de Moscou, on soulignait la chaleur de l'accueil dont le cheikh a fait l'objet et l'on se déclarait satisfait du résultat des conversations avec les dirigeants de l'URSS.

Dans un autre communiqué, l'agence Tass déclare que l'URSS et le Bengla Desh sont d'accord pour estimer que l'occupation par Israël des territoires arabes constitue une menace pour la paix.

Le communiqué commun diffusé par Tass déclare "que l'URSS offrira également de l'aide au Bengla Desh pour former les cadres nationaux dans diverses branches de l'industrie et de l'agriculture. Elle fournira des services consultatifs pour la reconversion de l'industrie."

Les deux pays expriment dans le

Voir L'URSS, page A 6



Généralement ensoleillé et venteux aujourd'hui.
Demain, nébulosité croissante avec neige commençant dans l'après-midi.
Max: 15 à 20 — Min: zéro à —5
Détails à la page A 6.

mini-loto TIRAGE VENDREDI 3 mars 1972

33687 19 gagnants de \$5.000
3687 152 gagnants de \$500
687 1539 gagnants de \$100

inter-loto 500 Place d'Armes, Montréal, Québec, Téléphone 873-3150

TIRAGE DU 3 MARS 1972 936.142 BILLETS VENDUS 963 GAGNANTS \$549.500 EN PRIX

LE PREMIER NUMERO COMPLET	2	0	3	4	4	9	0	GAGNE	\$125,000.
9 BILLETS SE TERMINANT PAR			3	4	4	9	0	GAGNENT	\$5,000.
89 BILLETS SE TERMINANT PAR			4	4	9	0	GAGNENT	\$1,000.	
862 BILLETS SE TERMINANT PAR			4	9	0	GAGNENT	\$250.		

Loubier dénonce la majorité silencieuse au cours d'un dîner-bénéfice clairsemé

Le chef de l'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, s'en est pris de nouveau hier aux chefs syndicaux, à René Lévesque et... à la majorité silencieuse.

Prenant la parole au cours d'un dîner-bénéfice du parti à Montréal, M. Loubier a répété également qu'il préférait le dynamisme et la vitalité des contestataires à la léthargie et l'indifférence de la grande majorité des citoyens du Québec, 90 p. cent selon lui.

Le chef ouïste s'est dit d'avis que si cette majorité ne s'éveillait pas bientôt, la minorité de contestataires, qu'il évalue à trois ou quatre pour cent, allait imposer sa volonté et son idéologie à la province.

Parlant de la participation du chef du Parti québécois à la manifestation syndicale au Forum de Montréal la semaine dernière, M. Loubier l'a accusé de profiter de la misère du peuple pour s'attirer la sympathie d'électeurs éventuels.

Quant à MM. Marcel Péro, Louis Laberge et Michel Chartrand, qui prônent le changement du système au Québec, il a qualifié cette philosophie de "démagogie furieuse".

Jeunesse trompée
M. Loubier a déclaré par ailleurs

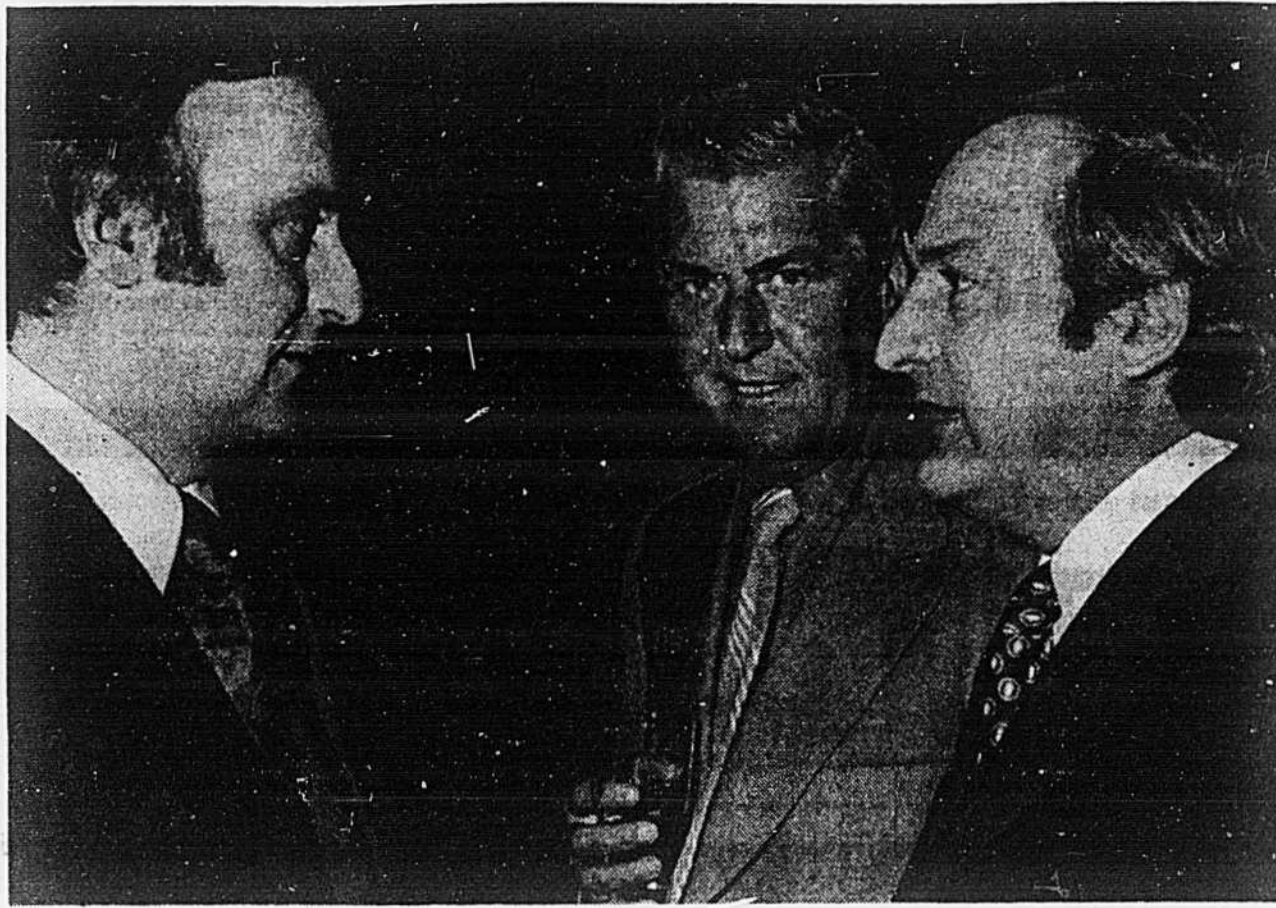
dant les jeunes qui se révoltent. Selon lui, la jeunesse a été trompée par les gouvernants et c'est pourquoi elle conteste.

Le chef de l'UQ a invité les hommes, les femmes et les jeunes à oeuvrer pour corriger les imperfections du système qui a fait du Canada, a-t-il souligné, un des cinq pays jouissant du plus haut standard de vie au monde. Si on changeait le système, a-t-il affirmé, ce serait la déroute la plus complète.

M. Loubier a déclaré par ailleurs qu'il ne fallait pas tenter d'élever une muraille de Chine autour du Québec, puisqu'on vit sur le continent nord-américain et il est impossible d'échapper aux règles du jeu qui y ont cours.

Il a noté que d'ici quelques mois, l'UQ serait en mesure d'offrir au peuple québécois un programme réaliste faisant appel à la raison et la logique.

Le dîner-bénéfice d'hier, à \$50 le couvert, n'a pas attiré beaucoup de partisans. Un porte-parole du parti a affirmé que 1,500 billets avaient été vendus, mais 600 personnes au maximum se sont rendues à l'hôtel Reine-Elizabeth.



Le chef de l'Unité Québec, M. Gabriel Loubier, s'entretient au dîner-bénéfice de l'Unité-Québec avec M. Mario Beaulieu, qui fut un de ses adversaires lors du congrès qui le porta à

la direction du parti. Au centre, on voit M. Roland Gagné, qui a offert, avec d'autres financiers, d'acheter le Montréal-Matin.

Goyer aimerait bien voir arrêté l'informatrice des Conservateurs

Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, aimerait beaucoup que la Sûreté du Québec appréhende l'informatrice du parti conservateur dans l'affaire Geoffroy, un certain Jean Richer, qui est recherché pour fraude.

C'est ce qu'il a déclaré hier soir à Montréal-Nord lors de l'assemblée de mise en candidature dans le comté de Bourassa.

M. Goyer est las de cette histoire Geoffroy "où jusqu'à présent, a-t-il dit, l'opposition n'a pas su prouver aucun de ses avancés".

Il a rappelé que le député de Calgary-Nord, M. Wooliams, avait promis de dévoiler l'endroit où se cachait le notaire Geoffroy, tandis que le député de Sainte-Marie, M. Valade a affirmé que Geoffroy était parti avec \$100,000. "M. Wooliams n'a jamais donné suite à ses promesses, de dire le solliciteur général, tandis que nos recherches ont démontré que les propriétés de Geoffroy étaient hypothéquées pour plus que leur valeur."

Lors de la mise en candidature, hier soir, le député sortant, M. Jacques Trudel, a été réélu par acclamation.

Par ailleurs, M. Goyer a déclaré que plusieurs députés libéraux ont déjà annoncé leur intention de démissionner de leur poste, se plantant ainsi à un vœu du parti qui est à la recherche de sang neuf. "Nous sommes très heureux de certaines décisions," a dit M. Goyer.

Le NPD-Québec concentrera ses efforts sur les comtés de l'est de Montréal

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Pour le NPD-Québec, la période électorale est déjà commencée. D'ici une quinzaine de jours, le premier candidat sera choisi, et le président du parti, M. Raymond Laliberté, compte annoncer, d'ici quelques semaines, sa candidature dans un comté de l'est de Montréal.

C'est à l'issue d'un colloque de deux jours sur "le Québec face à l'impérialisme économique" — et qui a réuni au plus 80 personnes — que M. Laliberté a tracé les grandes lignes de ce que sera la stratégie électorale du parti.

Cette stratégie se présente à peu près de la façon suivante:

— aux élections de 1965 et 1968, les "commandos" du NPD s'étaient concentrés sur quelques comtés de l'ouest et du nord de Montréal; cette fois, ils se concentreront sur les comtés de l'est. Ceci correspond au fait que, depuis le congrès de février 1971, le parti s'est "québécoisé" et veut le transposer dans sa stratégie. Il faut dire également que, depuis la dernière élection fédérale, la base anglophone du parti s'est singulièrement rétrécie; — le deuxième élément à signaler,

c'est le renouvellement substantiel des candidats: la plupart des vétérans, à commencer par Robert Cliche et Charles Taylor, ne se représenteront probablement pas. Au colloque de la fin de semaine, quelques figures nouvelles étaient présentes — des universitaires comme Gabriel Gagnon et l'auteur du "manifeste" de la CSN, Jean-Guy Loranger, entre autres. Le NPD qui, au Québec, était plutôt identifié à une certaine élite universitaire anglophone, semble vouloir changer d'image;

— enfin, l'essentiel de la campagne électorale portera sur les questions économiques. Le NPD-Québec ne renie pas ses positions de février dernier et pr ne toujours le droit à l'auto-détermination pour la collectivité québécoise: mais, selon M. Laliberté, il n'est pas question de faire de la surenchère nationaliste ni de monter en épingle des thèmes qui pourraient nuire sérieusement au NPD-Canada. De toute manière, estime-t-il, on peut difficilement battre le PQ sur le terrain de la souveraineté. En revanche, il est probable que les positions économiques du NPD-Québec soient beaucoup plus radicales que celles du

parti de M. Lewis. Le petit groupe québécois est en effet beaucoup plus près du Waffle que des positions fort modérées des majoritaires.

Le colloque de la fin de semaine était assez révélateur de ce qui se passe au NPD-Québec. D'abord la très faible assistance: on avait cru pouvoir compter sur la participation de 200 personnes. On a commencé le colloque avec 90 personnes et il s'est terminé autour d'un groupe de 30 partisans plus tenaces: le premier bilan, c'est un déficit de \$142.55. C'est dire le manque de moyens du parti.

A première vue, il semble donc que le congrès de février 1971, au cours duquel on a voté la résolution sur l'autodétermination, a affaibli les rangs déjà clairsemés du parti — et en particulier du côté anglophone.

M. Charles Taylor, un de ceux qui s'étaient le plus opposés à cette nouvelle ligne, estime que la situation n'est pas si grave.

Selon M. Taylor, le parti a toujours été aussi faible au Québec, ce qui ne l'a pas empêché de mener des campagnes vigoureuses dans plusieurs comtés montréalais. Cette année encore, il pourra compter, croit-il, sur les "commandos du porte-à-porte" qui, cette fois, délaisseront carrément les comtés de l'ouest et du nord au profit des circonscriptions ouvrières.

En somme, les nouvelles positions du NPD-Québec sur la question nationale (plus modérées, il est vrai, depuis le compromis conclu avec le parti fédéral) n'ont pas fait perdre beaucoup de partisans; selon M. Taylor, nombre d'électeurs anglophones ont été perdus à tout jamais en 1968, et il était inutile de toutes manières de tenter de les rejoindre.

En revanche, le "new look" que se donne l'aile québécoise pourrait lui valoir de nouveaux suffrages: d'abord, comme on l'a dit à quelques reprises, auprès de l'électorat péquiste. A moins que le Bloc québécois ne présente des candidats dans les mêmes comtés, on espère faire le plein des voix péquistes.

Ensuite, les questions économiques: sous le leadership jovial et dynamique de Robert Cliche, le NPD s'était tenu à une ligne politique fort modérée. Dans les comtés où des efforts particuliers avaient été tentés, on avait passablement personnalisé la campagne et laissé de côté les questions économiques et sociales.

Il n'en sera vraisemblablement pas de même pour la prochaine élection: les quelques universitaires et syndicalistes qui participaient au colloque parlent un langage bien différent. Au cours des discussions des deux jours, il a été question d'un programme de nationalisation et d'un changement ra-

Les étudiants ont du mal à s'unir

Le premier congrès du Front commun étudiant québécois qui a eu lieu en fin de semaine à Montréal n'a pas connu le succès espéré. Seuls quelque 35 délégués se sont présentés au CEGEP du Vieux-Montréal afin de jeter les bases d'une nouvelle association étudiante.

Pourtant, beaucoup d'étudiants ressentent le besoin de s'unir devant la super-machine qu'est le ministère de l'Éducation devant laquelle, seuls, ils se sentent plutôt démunis.

En attendant le congrès national qui aura lieu à la fin mars à Rimouski, les étudiants montréalais ont toutefois jeté les bases en adoptant des résolutions.

C'est ainsi qu'ils ont proposé que le français soit la seule langue d'enseignement au Québec, et la seule langue de travail. Ils ont également réclamé le retrait du bill 63.

Ils ont également résolu de recommander aux organismes étudiants de prendre en main les machines distributrices dans les institutions d'enseignement afin de financer les activités étudiantes.

Ils recommandent de plus l'étude dans chaque institution des Services aux Étudiants afin qu'éventuellement les étudiants s'occupent eux-mêmes de dispenser ces services.

école d'été LPS

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Programmes pour tous niveaux (débutants, intermédiaires, avancés)
Cours intensifs ou semi-intensifs — matin, après-midi, soir.

ADOLESCENTS — ADULTES
LPS PEUT VOUS AIDER

Profitez de nos tarifs spéciaux d'été. Renseignez-vous dès aujourd'hui.
Téléphonez, écrivez ou présentez-vous à:

LPS — Montréal, 878-2821, étage F LPS — Québec, 529-0331, 4ème étage
PLACE BONAVENTURE 500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

PERDEZ DE 2 À 5 POUCES DE CONTOUR CHEZ

figure magic

EN SEULEMENT 90 MINUTES

* PAS D'EXERCICES ABRUTISSANTS

* PAS DE DIÈTE RIGIDE

* PAS DE PILULE DISPENSIEUSE

PERDEZ EN RELAXANT

Notre méthode a fait ses preuves dans l'art de vous rendre belle. Faites disparaître l'embonpoint disgracieux. Vous n'avez qu'à relaxer sur un confortable sofa pendant que la méthode FIGURE MAGIC fait le travail pour vous. Résultats garantis par écrit. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m.

PLAZA ST-HUBERT 6287 St-Hubert 273-2881

MONTREAL-NORD 10524 Pie IX 325-2460

MONTREAL-EST 6327 est. Sherbrooke 256-1697

ST-CATHERINE 1168 o. St-Catherine 871-1641

DORVAL Centre d'Achats Dorval Gardens 631-5563

ST-LAURENT 852 Decarie 744-5885

VERDUN 4005 Wellington 761-4586

BROSSARD 7250 boul. Taschereau (Place Portobello) 671-7261

ONTARIO EST 3827 est. Ontario 527-8997

LONGUEUIL 1492 Chemin Chamblay 670-0441

TROIS-RIVIERES 325 des Forges 374-2489

ST-JEROME 268 St-Georges 438-3539

CHICOUTIMI 245 est. Racine 549-6910

QUEBEC 764 est. St-Joseph 522-7161

STE-FOY 955 de Bourgogne 658-3017

SHERBROOKE 126 sud. Wellington 562-3821

MAINTENANT 16 CLINIQUES À VOTRE SERVICE

RENDEZ-VOUS VOTRE MAISON

342-2202

Confiez-nous le soin de moderniser votre intérieur et extérieur et vous serez redevable de tant aimer ce foyer.

La rénovation d'une cuisine ou l'addition d'une salle de jeux, d'une cave à vin ou d'une chambre à coucher doit être faite par des experts et nous en avons.

ESTIMATION GRATUITE

Aucune obligation

Nous nous ferons un plaisir de passer chez vous pour vous faire voir de fascinants styles de pièces et d'inoublables combinaisons de couleurs ou pour vous com-muniquer un tas d'idées audacieuses qui sauront vous impressionner.

DEMANDEZ qu'un de nos conseillers vous rende visite, vous serez étonnés de nos prix raisonnables et assurés d'une entière satisfaction.

Modernisez votre salle de bain pour \$585.00 et plus

VISITEZ NOTRE MAGNIFIQUE SALLE DE MONTRE CHEZ RENOVATIONS PROVINCIALES

SALLE DE JEU 11' x 17' à partir de \$1045.

Rénovez ou modernisez votre cuisine complètement, \$495.

FACILITE DE FINANCEMENT

RENOVATIONS provinciales

4058 OUEST, JEAN-TALON, MONTREAL 342-2202

DECLIN

ALUMINIUM

CUISINE

MENUISERIE

RALLONGE

TOIT

LUCARNE

SALLE DE JEUX

PEINTURE

TAPIS

BAR

PLANCHERS

DECOR

PATIO

PLOMBERIE

SALLE DE BAIN

CIMENT

FOYER

TAPISSERIE

MAINTENANT 16 CLINIQUES À VOTRE SERVICE



Photo Robert Nadeau, LA PRESSE

La maison brûle, les pompiers sont là, mais malgré leur bonne volonté, ils ne peuvent pas arroser... il n'y a pas d'eau à proximité.

Pas d'eau, les pompiers sont obligés de laisser brûler...

par René-François DESAMORE

Si M. Marcel Surprenant, de Laval, qui a vu sa maison rasée par les flammes, samedi après-midi, ne trouve pas normal que les bouches d'incendie de son quartier soient gelées, ce n'est pas l'avis de l'assistant directeur des pompiers M. Robert Courteau.

Pour ce dernier, "c'est tout à fait normal et cela arrive tous les hivers dans n'importe quelle ville" et que la majorité des bouches à incendie soient recouvertes par la neige après une tempête comme celle qu'on a connue il y a quelques jours est "une situation très normale".

Quant aux pompiers, ils avouent ne pas trouver cela normal et ils étaient plutôt mal à l'aise en regardant flamber le bungalow.

Le feu... pas d'eau

A 16 h. 15, Mme Surprenant et sa fille Louise préparaient un "party" dans leur maison au 10210, boul.

Lévesque, dans le quartier Saint-François, lorsque la fumée envahit la cuisine. La sècheuse qui avait fonctionné quelques minutes plus tôt étaient en flammes.

Devant la densité de la fumée, les deux femmes quittèrent la maison. Les pompiers appelés immédiatement arrivèrent, selon Mme Surprenant, à 16 h. 45, pour constater que la bouche d'incendie la plus proche était gelée. Un camion citerne prit la relève et le début du sinistre était presque circonscrit lorsqu'il fallut constater que la citerne était bel et bien vide. Pendant que la citerne allait faire le plein à trois milles de la maison, le feu repartit de plus belle et les pompiers, l'air gêné, regardaient brûler.

Un second camion citerne se présente. A nouveau on éteint presque le feu, puis plus d'eau. Et ainsi de suite jusqu'au sixième camion. Quatre heures plus tard, vers 20 h. 30, la maison achevait de se consumer et les pompiers attendaient le

retour d'un camion citerne parti faire le plein d'eau.

Pour M. et Mme Surprenant, le "party" était définitivement gâté. Si M. Surprenant a réussi à sauver ses clés, son auto est restée dans le garage. La maison est une perte totale.

Les Surprenant et leurs voisins ne mâchaient pas leurs mots à l'égard de l'administration Tétrault et des récentes hausses de taxes, y compris (ironie du sort) de la taxe d'eau. Ils se demandent maintenant qui va payer pour cette maison que M. Surprenant a bâtie lui-même et améliorée d'année en année.

Etudier la question

Le docteur Lucien Paiement, membre du comité exécutif de Laval, se promet de soumettre la question à ses collègues et de trouver les causes de cette anomalie. Une chose est cependant à préciser: l'entretien des bouches d'incendie ne relève pas des pompiers mais du service de la voirie.

La CSN dira aujourd'hui de façon précise ce qu'elle reproche aux "gars de Lapalme"

par Pierre VENNAT

C'est demain qu'on saura officiellement ce que la Confédération des syndicats nationaux reproche aux "gars de Lapalme".

Le président de la commission d'enquête chargé de faire la lumière sur les prétendues irrégularités reprochées aux "gars de Lapalme", Me Jacques Desmarais, a en effet déclaré qu'il y a assez longtemps que les allégations contre "les gars de Lapalme" circulent pour que la CSN, qui a porté ces accusations, les formule par écrit.

C'est donc demain que l'enquête, "publique" mais "syndicale", en ce sens qu'elle n'a aucun caractère judiciaire officiel, débutera réellement.

Jusqu'ici, en effet, les deux premières séances, lundi et vendredi dernier, n'ont donné lieu qu'à des débats de procédure, souvent passionnés.

Vendredi, les trois commissaires ont catégoriquement refusé d'ajourner l'enquête au 10 avril, comme en avait fait la demande le président de la CSN, M. Marcel Pepin.

C'est alors qu'ils ont de plus formellement prié les procureurs de la CSN, l'étude Thibodeau, Cantin et Lesage, de Québec, d'avoir à formuler par écrit, d'ici la reprise de l'enquête demain matin, les allégations contre le Syndicat national du transport postal (non officiel des "gars de Lapalme").

Me Marc Cantin expliqua que le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion, doit prendre des vacances sur ordre de son médecin. Il ne sera donc pas disponible pour étayer les accusations qu'il porte contre les "gars de Lapalme". C'est d'ailleurs en se basant sur cette absence que M. Pepin, au nom de l'exécutif, a réclamé un ajournement jusqu'au 10 avril, après avoir réaffirmé qu'il était pourtant favorable à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

"Bandes de lâches"

Mal lui en pris. Car il fut pris à partie par le procureur des "gars de Lapalme", Me Pierre Vadeboncoeur, par le président des "gars de Lapalme", Frank Diterlizi et par le président du Conseil central de Montréal, Michel Chartrand.

"Si Dion est malade, qu'il se fasse représenter", a lancé Me Vadeboncoeur, qui a ajouté que le trésorier de la CSN n'est pas le dépositaire unique et personnel des renseignements dont la CSN a besoin pour bâtir sa preuve contre les "gars de Lapalme".

Michel Chartrand, lui, a déclaré que l'exécutif de la CSN ne passerait pas outre à une décision du conseil confédéral de la centrale encore une fois.

Quant à Frank Diterlizi, dans un plaidoyer fort émotif, il a lancé: "Les

gars de Lapalme ne sont pas des voleurs". Accusant les libéraux provinciaux et fédéraux de collusion en employant la Sûreté du Québec pour perquisitionner contre ses membres, il a menacé la CSN de "lâcher ses loups" encore une fois, si l'enquête n'avait pas lieu et il a même lancé: "Bande de lâches, bande de sales, procédez, faites l'enquête".

C'est dans ce climat d'émotivité que reprendra l'enquête demain.

Les "gars de Lapalme", du moins

une centaine d'entre-eux, encore revêtus de leur vieux uniforme d'avant avril 1970, y assistent.

On ignore toutefois si le trésorier de la CSN, celui qui le premier a lancé les accusations d'irrégularités contre les "gars" de Frank Diterlizi, y sera.

Mais que M. Dion y soit ou non, les commissaires n'ont pas l'intention de céder aux demandes d'ajournement et se déclarent décidés à faire toute la lumière sur l'affaire.

10 morts accidentelles dont 6 sur les routes

Dix personnes sont mortes à la suite d'accidents mortels au cours du week-end au Québec. Six de ces accidents sont dus à la route.

Voici la liste des victimes:

M. Jules Desgroseillers, âgé de 59 ans, domicilié au 6885 de la rue Hurteau à Montréal et M. Daniel Paille, âgé de 20 ans, du 36, rue Reid, à Châteauguay, ont perdu la vie hier lors d'une collision frontale sur la route 3 à Caughnawaga.

Le petit Robert Pilon, âgé de cinq ans, de Granada, dans le comté de Rouyn-Noranda, a perdu la vie samedi lorsqu'il a été heurté par une auto en face de la demeure de ses parents.

M. Roland Beauchesne, âgé inconnu de Saint-Jean-Chrysostome, a perdu la vie samedi lors d'une collision entre une auto et un camion sur la route 20 près de Saint-Jean-Chrysostome.

Le petit Richard Côté, âgé de cinq ans, de Cap-Chat, comté de Gaspé-Nord a perdu la vie samedi lorsqu'il

a été heurté par une auto en face de la demeure de ses parents.

M. Daniel Blais, âgé de 19 ans, de Sainte-Marguerite, a perdu la vie, vendredi soir, lors d'une collision entre deux autos à Sainte-Marguerite.

Accidents divers

M. Jean Bellerose, âgé de 25 ans, de Baieville, comté de Yamaska a perdu la vie lors d'une collision entre deux motoneige, samedi, sur la rivière Yamaska.

M. Ernest Duguay, âgé de 56 ans, a perdu la vie samedi alors qu'il est tombé dans un puits profond de 20 pieds. Il était domicilié à Rivière-au-Tonnerre.

Incendies

M. Gaston Proulx, âgé de 44 ans, de Ville de Laval a perdu la vie lorsque sa roulotte a été détruite par les flammes.

M. Marcel Morin, âgé de 26 ans, de Longueuil a perdu la vie dans l'incendie qui a ravagé sa demeure.

Deux hommes poignardés au cours du week-end

Un jeune homme de 22 ans, Gérard Tougas, est présentement détenu par la police sous l'accusation d'avoir tué Armand Dupuis, âgé de 21 ans, de trois coups de couteau. Le jeune homme a été atteint au ventre, au dos et au thorax. Il a succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital Maisonneuve. Il semble que les deux jeunes gens étaient des amis et que le drame air éclaté à la suite d'une chicane.

D'autre part, le corps d'un restaurateur montréalais, M. Rozario Gurriri,

a été découvert baignant dans son sang tôt hier matin par une serveuse de son restaurant le "New Miss Mont-Royal", situé au 707 est, rue Mont-Royal.

Le restaurateur avait été poignardé à la gorge, au visage et au thorax. Pour le moment les enquêteurs écartent le vol comme mobile du crime, la caisse ayant été retrouvée intacte. Il s'agirait plutôt d'une vengeance ou d'un règlement de comptes. La victime était copropriétaire du restaura-

L'ex-directeur Messier en appelle de son congédiement

par Michel AUGER

Le directeur de la police de Longueuil, Pierre Messier, congédié cette semaine par le conseil municipal, qui donnait suite à une recommandation de la Commission de police, a porté officiellement sa cause en appel devant la Commission de police du Québec.

En effet, la Loi de police permet au directeur de police congédié de se voir en appel devant la Commission, mais c'est la première fois qu'un cas semblable se produit.

Le procureur de M. Messier, Me Jacques Lessard, a souligné, hier, que la Commission n'avait pas recom-

mandé la mise à pied du directeur mais bien son remplacement à ce poste.

Il a dit que les motifs allégués pour le congédiement du policier ne sont pas fondés. Il a fait remarquer que l'on s'est servi de certains témoignages rendus lors de l'enquête publique pour charger Messier qui n'avait été qu'un simple témoin devant la Commission.

Ainsi, son client n'aurait pas bénéficié d'une défense pleine et entière, comme le veut habituellement nos procédures judiciaires.

Dans l'avis d'appel déposé, hier, auprès du secrétariat de la Commission, il est indiqué, entre autres, que le directeur a été victime d'attaques venant principalement de la Fraternité des policiers de Jacques-Cartier, tandis que Messier était à l'emploi de l'ancienne ville de Longueuil.

D'après l'avocat de l'appelant, la plupart des cas amenés devant la Commission lors de l'enquête s'étaient produits avant la fusion des deux municipalités.

On indique également que les problèmes qui ont amené l'enquête, elle-même demandée par Messier, étaient dus justement à cette fusion des deux corps de police.

Aucune date d'audience n'a été fixée par la commission pour l'étude de ce dossier.

Les amateurs de hockey encore une fois privés

Des milliers de partisans du hockey à travers le Canada ont été privés de leur match du samedi à la télévision, les techniciens de la société Radio-Canada ayant décidé de débrayer quelques minutes à peine après le début de la partie.

Les membres de l'Association nationale des travailleurs de la radiodiffusion et des techniciens (NABET) ont quitté leurs postes aussitôt qu'ils ont appris que le réseau national télédiffusait le match au Québec. Les techniciens de Montréal, qui assurent généralement la télédiffusion du match de hockey se déroulant au Forum de Montréal le samedi, sont en lock-out selon eux, en grève selon la société d'Etat.

Samedi, les téléspectateurs ont pu voir les joueurs compter un but dans les premières minutes de jeu, puis tout cessa et on montra une pancarte avec l'inscription: "NABET en grève légale".

En vertu d'une entente conclue dans les minutes qui suivirent, on commença la transmission du match de Montréal.

Dans l'intérim, millier de personnes environ ont appelé Radio-Canada au téléphone pour faire connaître leur mécontentement. Un porte-parole de la société, M. Cecil Smith, a déclaré que les techniciens ne s'étaient pas acquis la sympathie des partisans du hockey.

De son côté, un porte-parole syndical, M. Ed McPherson, a fait savoir que beaucoup de personnes avaient également communiqué avec lui et que certains d'entre eux lui avaient fait des menaces.

La procédure normale du samedi soir consiste à télédiffuser le match de Toronto en Ontario et dans la majeure partie du reste du Canada et la partie de Montréal sur le réseau du Québec.



Photo Jean Goupil, LA PRESSE

Contre la taxe d'église

Une centaine de personnes des paroisses Notre-Dame-de-la-Consolata et Notre-Dame-de-Pompeii, dans le quartier Saint-Michel, ont manifesté, hier, contre la taxe de \$1 par \$1,000 d'évaluation imposée aux propriétaires catholiques de ces paroisses. Cette taxe a été imposée en 1970, pour dix ans, sur recommandation de l'évêché, après qu'un système de

souscription volontaire eut échoué. Tous les propriétaires de ces paroisses ont été convoqués à des assemblées et dans le cas de la première paroisse citée, ils se sont prononcés, en 1970, à 193 voix pour la taxe et trois abstentions sur un total de 196 propriétaires présents.

L'agent Arsenault poursuit Brossard

Une poursuite en dommages de \$2,999 a été intentée contre la ville de Brossard et son directeur de police, M. Marcel Renaud par le président de la Fraternité des policiers de l'endroit, l'agent Valmont Arsenault.

Selon l'avis déposé en Cour provinciale, c'est un communiqué publié, la semaine dernière, par une firme de relations publiques, à la demande des autorités municipales, qui aurait "engendré de la haine et du mépris de la part de la population à l'endroit de l'agent Arsenault."

Le communiqué a fait suite à une série d'incidents survenus au sein de la police de Brossard, dont l'origine était une question du port de l'arme soit à gauche ou soit à droite de l'uniforme.

A la suite de cette histoire M. Arsenault avait été suspendu de ses fonctions. Son procureur soutient, dans l'avis de poursuite, que les autorités municipales n'ont agi que dans le but d'entraver la carrière du policier.

Aux Éléphants

RECHERCHE pour son nouveau magasin de confection masculine et féminine:

- 1 GÉRANT et des VENDEURS (rayons hommes conventionnel et Unisex). (Salaires, plus commissions).
- 1 GÉRANTE et des VENDEUSES (rayons femmes conventionnel et Unisex). (Salaires, plus commissions).
- 1 CAISSIÈRE
- 2 TAILLEURS (RETOUCHEUR) (Salaires fixes).

Les conditions de travail et perspectives d'avenir sont excellentes et les salaires en rapport avec habileté et expérience requises.

Nos bureaux, installés dans l'édifice "Aux Éléphants" qui reçoit sa touche finale avant l'ouverture IMMINENTE, sont situés à MONTRÉAL au COIN DES RUES STE-CATHERINE et DE LA MONTAGNE (entrée rue de la Montagne).

Venez, en toute confiance, y rencontrer M. Salomon MEDALSY du lundi au samedi inclusivement, de 10.00 heures à 18.00 heures.



ANALYSES COMPLÈTES DES URINES \$3⁰⁰

GROSSESSE

Résultat 2 heures après réception du spécimen.
De 9 hres A.M. à 3 hres P.M.
Dimanche excepté.
Positivité après 8 à 10 jours de retard.

Vente et location de chaises roulantes
STATIONNEMENT GRATUIT

La plus grande Pharmacie de détail au monde

845-7251 PHARMACIE MONTRÉAL ← JEAN-P. DUQUET L.P.H.

916 EST. RUE STE-CATHERINE

la presse

Avant le vote du 9 mars

Le climat de fièvre qui prévaut à trois jours du vote des 210,000 syndiqués (CSN-FTQ-CEQ) des secteurs public et parapublic se prête mal à un examen des positions de chacune des parties impliquées dans la négociation. Cet examen est néanmoins nécessaire à la compréhension du scrutin du 9 mars et de ce qui risque de se passer d'ici quelques mois au Québec si les centrales et l'Etat en venaient à remplacer les pourparlers par de coûteux affrontements.

Il semble de plus en plus assuré maintenant que les employés du gouvernement rejeteront les offres qui leur ont été faites. Ces offres, qui représentent des hausses salariales de 4.8 pour cent (pour ne s'en tenir qu'à ce seul aspect), n'ont pas été discutées sérieusement aux tables de négociations. Sans compter que les centrales viennent de leur opposer des demandes qui, pour la majorité des syndiqués, seront des plus alléchantes.

Selon le compte rendu que les centrales ont déjà fait des discussions, seuls quelques points mineurs ayant trait aux conditions de travail avaient été réglés à la fin de février. La majeure partie du chemin conduisant à la signature des conventions collectives reste à parcourir. Le ministère de la Fonction publique lui-même ne le nie pas, sans toutefois en admettre la responsabilité.

Les syndicats, qui n'ont encore rien cédé non plus, songent donc à utiliser des moyens de pression qui obligeront le gouvernement à lâcher du lest. Le vote du 9 mars s'explique donc dans ce contexte. Tous les syndiqués ayant alors acquis le droit de grève, les centrales veulent faire comprendre à l'Etat que ce droit n'a rien de théorique et qu'utilisé par 210,000 personnes, il constitue une arme redoutable. Ce qui est vrai.

Le libellé du bulletin de vote qui sera remis jeudi aux fonctionnaires et assimilés ne laisse aucune échappatoire à ceux qui, tout en jugeant insatisfaisantes les offres gouvernementales, hésiteraient à donner un blanc-seing à leurs dirigeants syndicaux. Le rejet de ces offres doit nécessairement s'accompagner d'une acceptation de la grève ou de "tout autre moyen de pression". Le contraire signifierait la signature des conventions collectives proposées par l'Etat.

Autant beaucoup d'employés se refusent à envisager la seconde solution, autant ils hésiteront à remettre leur sort entre les mains de représentants qui, par la suite, pourraient bien ne plus les consulter. Il est donc à souhaiter qu'avant d'utiliser les pouvoirs considérables qui pourraient leur être donnés jeudi soir, les centrales syndicales voudront

donner sa chance à une négociation qui, malheureusement, en est encore à ses balbutiements.

Dans les documents qu'elles ont publiés depuis six mois, les centrales décrivent trop souvent le gouvernement comme un employeur mesquin, enfermé dans ses moyens, incapable de comprendre les besoins des travailleurs. En réalité, s'il n'a pas non plus fait beaucoup de chemin depuis trois ou quatre mois, le gouvernement n'a rien d'un bourreau pour ses employés, à qui il paie des salaires qui se comparent à plus d'un titre à ceux payés dans l'entreprise privée.

Malgré les chicanes au sujet de la table unique, le gouvernement et les syndicats s'entendent sur la nécessité d'un rattrapage dans les secteurs actuellement les plus faibles, tout comme ils reconnaissent que le niveau des conditions générales de travail doit être relevé. Cela se traduit, bien sûr, par des exigences syndicales assez éloignées des propositions gouvernementales, mais, fondamentalement, les positions des parties n'ont rien d'irréconciliable.

Les syndicats font beaucoup de bruit autour du salaire minimum de \$100 par semaine qui devrait être versé à tous les employés de l'Etat. Après un calcul sommaire, le ministère de la Fonction publique a fait savoir que cela se traduirait par une augmentation de \$300 millions de la masse salariale. A l'appui de cette demande, les centrales ont toutefois invoqué des arguments qu'il est difficile de réfuter sans avoir l'air d'un exploiteur, mais qu'il est impossible d'accepter quand on considère ce qui se paye dans l'entreprise privée pour des fonctions comparables.

Cela ne signifie pas que toute négociation soit bloquée, les syndicats, en voulant aider les moins bien payés, s'étant bien gardés de priver les mieux nantis de leurs membres des augmentations rondelles dont ils consentiraient peut-être difficilement à se priver.

Enfin, il est impossible d'admettre que les hausses salariales de 4.8 pour cent par année offertes par le gouvernement et de 8.3 pour cent demandées par les centrales ne sont pas négociables.

Avant de recourir à des méthodes qui affecteront l'ensemble des Québécois, il importe donc que les centrales syndicales permettent à la négociation de démarrer vraiment. De ce point de vue, elles n'ont pas péché par excès de zèle depuis la mi-février. Le scrutin de jeudi ne doit donc pas ressembler à une déclaration de guerre.

Claude GRAVEL



"Puis-je vous demander combien de temps vous comptez séjourner à l'étranger, Monsieur?"

L'hommage au Dr Frappier

Nous sommes en 1948. Le directeur du journal dit au reporter: "Allez rue Letourneau. Vous y trouverez une clinique établie par le Dr Armand Frappier, la première du genre en Amérique. Je veux un reportage là-dessus".

En ce temps-là, les "soldats" ne discutaient pas les ordres. Me voici donc rue Letourneau. Dans des locaux modestes je trouve vingt-cinq nouveaux-nés et une vaillante infirmière, garde Huguette Chamard. C'était la première clinique BCG en Amérique.

En 1948, le vaccin BCG (bacille Calmette-Guérin) contre la tuberculose, inventé par deux savants français, suscitait en Amérique plus de méfiance que d'enthousiasme. En 1970, au cours d'un congrès international de médecine à Francfort (Allemagne) le Dr Frappier de Montréal pouvait démontrer que le BCG a réduit à presque rien la mortalité tuberculeuse et abaissé de 80 p. cent la morbidité par la même maladie chez les enfants et jeunes adultes

vaccinés par le BCG dans la province de Québec.

Telle a été, en partie, l'oeuvre du Dr Armand Frappier, fondateur de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal, que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'honorer en lui décernant sa plus haute décoration.

Les académies de médecine de Grande-Bretagne, du Canada, des Etats-Unis, de Pologne, de France avaient déjà reconnu l'exceptionnelle valeur du Dr Frappier et souligné, sous une forme ou sous une autre, l'intérêt de ses travaux et recherches.

La médaille d'argent offerte par la Société Saint-Jean-Baptiste s'ajoute à une liste de 17 décorations et distinctions reçues par le Dr Frappier. Le 13 décembre 1971, il recevait le Prix Jean Toy de l'Académie des Sciences de l'Institut de France pour avoir poursuivi pendant 40 ans l'oeuvre de Calmette et Guérin et n'avoir cessé d'apporter de nouvelles confirmations expérimentales de la va-

leur du BCG. Le Prix Jean Toy est attribué tous les 10 ans au savant français ou étranger auteur de travaux remarquables dans le domaine des sciences médicales.

A l'éloge prononcé par le président Angers dans les salons du Monument National le récipiendaire a répondu simplement que "j'ai fait ce qu'il était naturel que je fasse pour mes concitoyens".

C'était peut-être naturel en effet. Mais, à une époque où tant de fausses valeurs circulent impunément, où tant de nullités excusent leur paresse et leur manque de talent par l'absence de liberté, l'oeuvre et la personne du professeur Frappier apportent, outre un légitime sentiment de fierté, la preuve que le vrai mérite porte le sceau de l'universel.

"Universel" ne signifie pas "à partird". Guérisseur des corps, bienfaiteur de notre population, le Dr Armand Frappier a également enrichi le patrimoine spirituel de Montréal.

Guy CORMIER

l'opinion canadienne

Extraits d'éditoriaux puisés dans les quotidiens de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Les rapports spéciaux entre Ontario et Québec

John Robarts aurait pu dire que l'Ontario éprouve "une affinité particulière avec le Québec" et que nous "apprécions l'occasion unique qui nous est offerte de collaborer ensemble à la réalisation de nos objectifs communs".

Ces paroles, en fait, ont été prononcées au Club canadien de Montréal par le premier ministre William Davis. Elles sont parmi les plus rassurantes et les plus importantes qu'il ait prononcées depuis son accession au pouvoir, à tel point d'ailleurs qu'elles devraient être répétées à la première occasion à la législature de l'Ontario.

Le leadership dont il fait preuve dans l'action en faveur de l'unité canadienne a été un des grands apports de Robarts à cette province. Il a souvent dit, comme le répète maintenant M. Davis, que l'Ontario ne laisserait jamais le Québec "seul".

Dans cet ordre d'idées, M. Robarts a été parfois jusqu'à accorder la priorité aux objectifs nationaux sur les intérêts immédiats ou à court terme de sa province...

Il est d'ordinaire aisé de soutenir une autre province contre Ottawa. La question est de savoir dans quelle mesure le Québec peut compter sur l'approbation de M. Davis, ou du moins sa compréhension, des accords avec Ottawa auxquels certaines provinces pourraient s'opposer. Jusqu'ou l'Ontario ira dans son rôle d'honnête courtier entre le Québec et les autres provinces?

Les "rapports spéciaux" entre l'Ontario et le Québec, que M. Davis réaffirme, sont indispensables à l'unité canadienne. Il appartiendra au premier ministre de l'affirmer dans des moments difficiles, comme il y en aura sans doute. — Le 17 février.

THE JOURNAL, Ottawa

L'ambitieux projet de la Baie James

L'ambitieux et coûteux projet hydroélectrique de la Baie James est-il vraiment nécessaire au Québec?...

Le projet doit encore prendre sa forme finale. A quelques milliards de dollars près, on en ignore le coût définitif. Mais, tel qu'il est actuellement défini, il touchera sans doute une superficie de 144,000 milles carrés. Plus de 5,000 milles carrés seront submergés. Des forêts seront abattues sur une vaste superficie. Et le débit de plusieurs cours d'eau sera considérablement réduit. Ainsi, par exemple, un comité de travail fédéral-provincial signale que "La Grande deviendra une succession de petits lacs en escalier". Tout cela aura des répercussions considérables sur 6,000 personnes, Indiens pour la plupart, dont cette région est le foyer.

Le comité de travail n'a pas recommandé au gouvernement provincial de renoncer au projet de la Baie James. Il n'en a d'ailleurs pas mandat. Mais son rapport constitue un puissant plaidoyer auprès des autorités provinciales de ne pas transformer le projet québécois en un barrage d'Assouan. Ce barrage dont on a tellement vanté les mérites a causé en Egypte d'irréversibles dégâts écologiques...

M. Bourassa a lui-même évoqué la possibilité d'une solution de rechange à la Baie James: l'énergie nucléaire, qui ne poserait aucun problème écologique et ajouterait, en fait, un degré recommandable de chaleur thermique sur le St-Laurent. Le prix du courant, rendu à Montréal, serait de 0.6 cent le kilowatt-heure, à en juger par celui de l'usine de Pickering en Ontario, alors que le prix du courant fourni par le projet hydroélectrique de la Baie James serait d'un cent.

Un autre facteur entre en jeu dans le coût. La Baie James pourrait exiger des dépenses de l'ordre de \$10 milliards. Le gouvernement fédéral a recommandé aux provinces de ne pas contracter trop de dettes à l'étranger, afin d'éviter de faire monter le prix du dollar canadien et d'affecter négativement les

exportations et la situation de l'emploi.

Un mélange plus modeste d'énergie nucléaire — l'Hydro-Québec dispose déjà d'une station expérimentale — et d'énergie hydroélectrique serait probablement un substitut réaliste à la Baie James, et devrait être sérieusement envisagé pendant qu'il en est encore temps. — Le 22 février.

THE TORONTO STAR.

Le bilinguisme de Moncton

Désamorcer l'aspect émotionnel d'un problème quand il est devenu d'une brûlante actualité est aussi difficile que de désamorcer une bombe à retardement. Il n'en demeure pas moins que c'est la seule voie pour aborder le vrai problème et lui trouver une solution satisfaisante. C'est la tâche qui s'impose à la ville de Moncton dans le conflit actuel sur le bilinguisme...

Le conseil municipal se trouve pris entre ceux qui poussent au bilinguisme et ceux qui en craignent les résultats. Il est devenu lui-même la cible des critiques. Il a répondu en classant l'affaire.

Mais la question est là et refuser d'en traiter ne la fait pas disparaître...

Une suggestion faite par la Chambre de commerce de la région de Moncton pour la formation d'une commission d'étude impartiale équivalait à l'intervention d'une tierce partie qui pourrait désamorcer le problème et recommander une solution logique. Ne serait-il pas recommandable qu'un groupe impartial examine toute la situation et soupèse les réalités?

L'heure est certainement venue de faire abstraction des émotions et d'affronter les faits. — Le 19 février.

THE TIME-GLOBE, St-Jean, N.-B.

Sur l'usage des subventions pour le bilinguisme

On a soulevé suffisamment de doutes sur le comportement de

certaines commissions scolaires pour justifier une vérification en profondeur de l'usage fait des fonds fédéraux destinés à l'enseignement bilingue.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a récemment déclaré au congrès libéral de l'Ontario qu'Ottawa entend demander aux provinces un rapport sur la manière dont ces fonds sont dépensés, afin de s'assurer que les objectifs du programme ne sont pas frustrés. Ce rapport est nécessaire, bien qu'il exige la vérification de chaque commission scolaire qui bénéficie des subventions fédérales.

Certaines commissions ont été accusées de se servir de ces fonds pour tout, sauf pour le bon objectif: dispenser l'enseignement dans leurs langues aux minorités franco-phones ou anglophones et encourager l'étude d'une langue seconde par les majorités.

La commission scolaire de London est une de celles dont on remet en question l'usage qu'elle fait des fonds destinés à l'enseignement des langues. La commission a alloué les \$80,000 qu'elle a reçus à son programme de français oral, au lieu d'étendre ses horizons avec de nouveaux programmes... qui selon les critiques seraient plus compatibles avec les intentions d'Ottawa.

La commission explique qu'elle avait consacré ces fonds à un programme existant, en toute bonne foi, car ce programme — antérieur au régime des subventions fédérales — permettait d'enseigner le français dans des proportions plus importantes — bien qu'insuffisantes — que le programme scolaire de l'Ontario ne l'exige.

Ces fonds devraient peut-être être consacrés à l'enseignement du français dans les petites classes. Quoi qu'il en soit, seul Ottawa est en mesure de juger si ses subventions sont dépensées à bon escient. Si elles ne le sont pas, les provinces devraient en être informées. — Le 17 février.

THE FREE PRESS, London.

La réforme du code pénal

Pour ce qui est de la réforme du code pénal, on ne peut pas dire que le Canada se soit rapidement adapté au 20e siècle. Nous sommes sur le point d'avoir une ré-

ce que pense LE LECTEUR

Les chiens et les parcs publics

Monsieur le Maire,

Dernièrement nous voyons un peu partout dans les journaux que l'accès aux parcs sera défendu aux chiens parce qu'ils les salissent.

Allez-vous souvent aux parcs? Nous y allons souvent et la saleté qu'on peut y voir est causée par les humains: bouteilles cassées (nos chiens s'y courent souvent les pattes) papiers, arbres découpés pour en enlever l'écorce ou encore on y inscrit ses initiales, gazon brûlé par des petits feux ici et là et les charbons qui y restent et quoi encore!

Les chiens sont une nécessité dans une société bien organisée. Nous sommes en train de devenir tellement artificiels qu'on s'y perd. Le contact avec l'animal nous ramène à une logique simple.

Ces animaux ont le droit à l'exercice, ils payent licence. Remarque comme ils sont heureux dans les parcs, c'est la fête pour eux, si vous apprenez à vous rincer l'oeil de leurs gambades, vous pourrez oublier les quelques résidus qu'ils laissent et qui disparaissent avec la pluie et le soleil.

Noëlla Saint-Pierre
Montréal.

forme — à condition que le Parlement ne soit pas d'humeur à faire de l'obstruction — que d'autres pays ont eue depuis des années.

L'abolition du fouet en est une. L'admission des femmes comme jurés dans les affaires criminelles en est une autre. La discrétion qu'on laisse aux juges en matière de sentence est dépassée. La tentative de suicide ne devrait plus être considérée comme un crime. Le "vagabondage", surtout connu comme la loi de l'homme pauvre, notion vague qui permet aux autorités de harceler des personnes sans moyens apparents de soutien et de subsistance, est aboli.

Ces réformes auraient dû intervenir depuis belle lurette. Elles débarrasseront le code pénal des vestiges du 19e siècle qui sont totalement incompatibles avec la criminologie moderne et la société du 20e siècle... — Le 23 février.

THE CITIZEN, Ottawa.

Merci à la police de Montréal

Monsieur Jacques Saulnier,

Directeur de la Police de Montréal. La présente est pour vous manifester ma satisfaction et mes remerciements à l'occasion d'une aide précieuse qui m'a été fournie par le Service de la Police de Montréal récemment.

Lors de la tempête du 19 février mes deux filles, 13 ans et 8 ans, furent prises à la station de métro Papineau, et moi, évidemment énermée et prise de panique pour leur sécurité, je ne savais plus où m'adresser pour leur procurer du secours.

Après avoir essayé à plusieurs endroits, sans résultat, je me suis décidée à recourir au Service de la Police et le lieutenant Therrien et son personnel avec qui j'ai eu affaire ont été à mon avis des "gentlemen", on m'a écoutée, par deux fois, avec beaucoup de patience, car bien sûr mon cas d'après moi était désespéré, même si le lieutenant Therrien a dû entendre d'autres pires que ma petite histoire, surtout ce soir là. Des agents sont allés chercher mes filles à la station de métro, les ont amenées au poste, les ont nourries et les ont logées pour une partie de la nuit.

Déjà une douzaine d'enfants avait été secourue me disait-il. Il m'a téléphoné pour me rassurer et m'informer que mes enfants étaient bien au chaud, qu'il n'y avait rien à craindre et qu'ils nous les ramèneraient saines et sauvées à la première occasion.

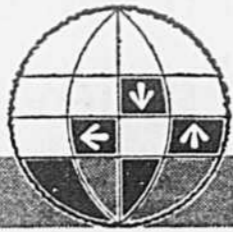
Il faut croire que j'ai été chanceuse de traiter avec cette équipe du poste No. 4 car j'ai lu et entendu, à bien des reprises, des critiques acerbes sur ce poste de police, ces "critiqueux" n'ont pas eu ma chance voilà tout.

Après tant de bonté et de compréhension du lieutenant Therrien et de ses agents du poste 4, je n'ai qu'un mot à dire: "MERCI".

Mme Thérèse Boisvert,
Montréal

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Part de retour garanti. Service du tirage — Téléphone: 874-6911.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Jacques Dextrase

L'armée doit être un facteur d'unité

LORSQUE Paul Hellyer annonça, à l'automne 1964, son projet d'intégration des forces armées canadiennes, le brigadier Jacques Dextrase commandait la deuxième brigade d'infanterie au camp de Petawawa dans le nord-est de l'Ontario. Et c'est M. Hellyer lui-même, (il était alors ministre de la Défense) qui lui annonça la nouvelle. "It's the best thing that could happen", lui répondit Dextrase.



Jacques FILTEAU

dien français dans l'histoire de l'armée canadienne à atteindre le sommet de la pyramide militaire. Le premier fut le général Jean-V. Allard.

C'est d'abord la marine qui avait séduit Jacques Dextrase alors qu'en 1940 il se mettait — volontairement — au service de son pays. Mais il fut réformé: il avait les pieds plats. Malgré ce handicap, l'armée lui ouvrit ses rangs et quatre ans plus tard le "Private" (simple soldat) Jacques Dextrase prenait la succession de Paul Sauvé — qui avait été élu député — et devenait commandant du régiment des Fusiliers Mont-Royal. Il avait 24 ans.

Huit ans plus tard, les blessures causées par cette secousse au sein des forces armées "sont en voie de cicatrisation complète" et le lieutenant-général Jacques Alfred Dextrase s'appête à prendre en mains les rênes de l'armée "la plus professionnelle au monde, la plus efficace". Le général Dextrase est le deuxième Cana-

Paul Sauvé jouera un rôle prépondérant dans la carrière militaire de Jacques Dextrase. C'est encore lui qui, en 1950, l'incitera à accepter l'offre du gouvernement fédéral de reprendre le service.

C'était une décision difficile. Cela signifiait, entre autres, que son revenu diminuerait de moitié. "C'est surtout ma femme qui avait le plus à perdre, car moi, c'est l'armée qui m'intéressait".

En 1945 le lieutenant-colonel Dextrase avait quitté l'armée. Le ministère de la Défense lui avait offert de demeurer dans la vie militaire, mais avec le grade de capitaine. Dextrase voulait bien accepter d'être ramené au rang de major, (un échelon plus bas dans la hiérarchie militaire) mais il refusait de passer au rang de capitaine "junior".

Aussi, c'est à ses propres conditions qu'il revint en 1950 avec le grade de lieutenant-colonel, commandant du 2e bataillon du 22e régiment.

L'Ordre de l'empire britannique

En 1958 il est en Corée et est décoré de l'Ordre de l'empire britannique (OBE). Cette décoration s'ajoute à de nombreuses autres notamment la Distinguished Service Order (DSO) avec palme. C'est en 1963, cependant alors qu'il est chef d'état major des forces de l'ONU au Congo qu'il reçoit la plus importante décoration de sa carrière alors qu'il est fait commandeur de l'Ordre de l'empire britannique (CBE) avec palme. C'était la première fois que cette décoration (la palme) était décernée pour bravoure à un militaire depuis sa création.

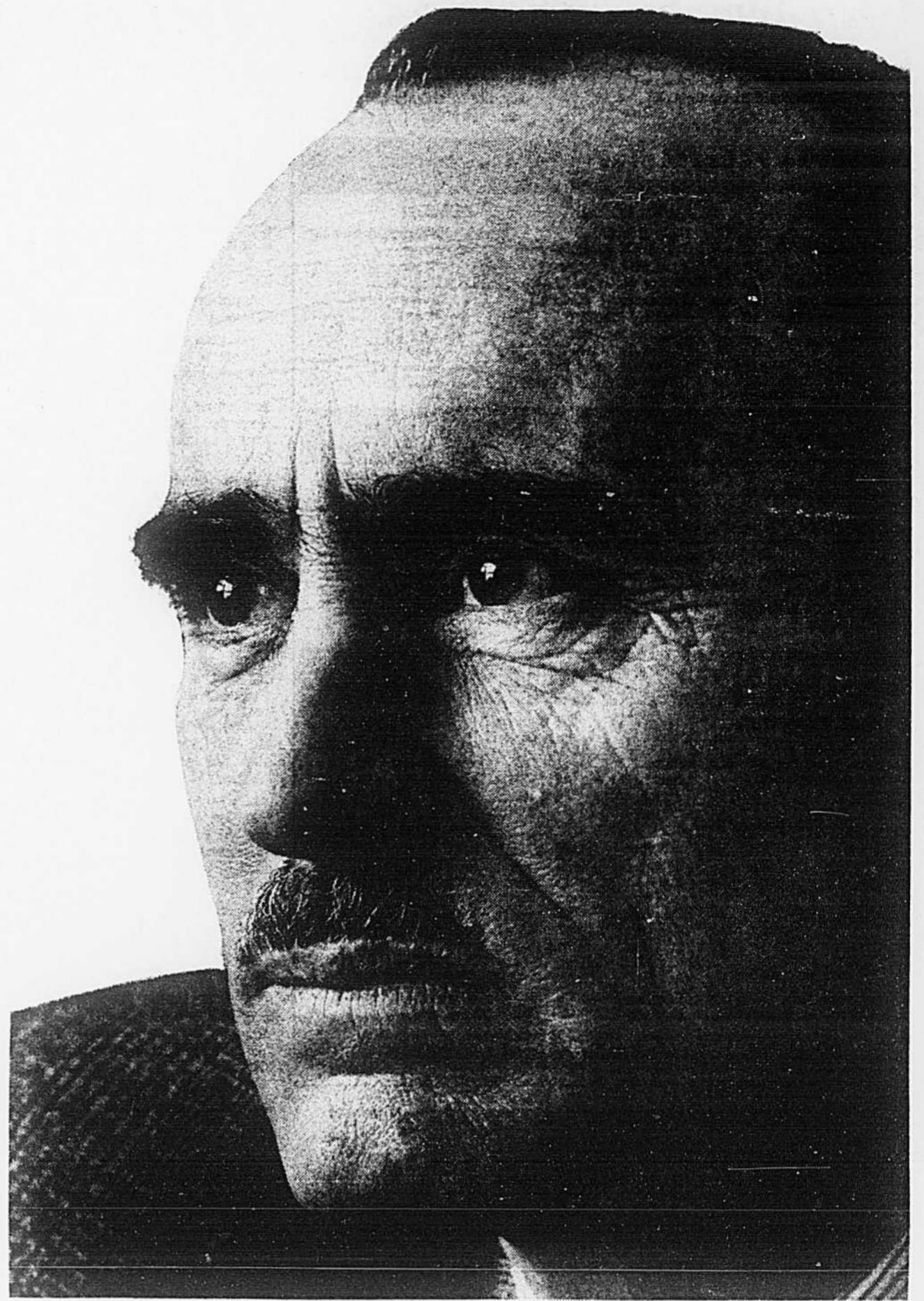
Au nombre des faits d'armes qui illustrent la carrière du général Dextrase, la reddition de la ville de Groningue en Hollande qui était occupée par 2.800 Allemands, et dont il fut le principal artisan, est certainement la plus pittoresque.

Il s'était rendu personnellement rencontrer le commandant de la garnison et l'avait persuadé d'aller constater par lui-même que la ville était complètement encerclée et qu'il n'avait d'autres solutions que de se rendre. C'est à bord de la voiture personnelle du lieutenant-colonel Dextrase que le général allemand avait fait cette tournée de reconnaissance alors que le jeune officier était demeuré dans la garnison allemande. Le même soir, Dextrase recevait le général allemand à sa table.

L'armée, facteur important d'unité

A titre de chef du bureau du personnel des Forces armées canadiennes, le général Dextrase est directement responsable auprès du ministre de la Défense de la formulation de la politique linguistique au sein des forces armées.

Il se dit convaincu que l'armée peut être un facteur très important d'unité au Canada. Le ministère de la Défense applique d'ailleurs, à compter de cette année, une nouvelle politique de recrutement qui devrait permettre



aux francophones de former 28 pour cent des effectifs des forces armées. Les postes d'officier sont particulièrement visés.

Quant à l'accusation souvent répétée que l'armée n'est qu'un palliatif au chômage, le général Dextrase la réfute en disant que si c'était le cas, le budget des forces armées prévoirait beaucoup moins de dépenses au niveau de l'équipement et beaucoup plus au niveau des salaires. Ce qui, semble-t-il, n'est pas le cas. D'autre part, les effectifs ont été réduits de quelque 45.000 hommes au cours des dernières années.

Le premier mai prochain, le lieutenant-général Dextrase sera promu adjoint au chef d'état-major (chief of general staff).

Ce poste, cependant, changera de nom à la demande même du général Dextrase. On dira dès lors: chef des forces armées.

Le général Dextrase envisage-t-il des changements importants aux forces armées? C'est là une question délicate étant donné que le poste qu'il sera appelé à occuper n'est pas encore libre et qu'il est toujours sous les ordres du général Frederick Sharp.

Il s'appliquera, cependant, à réaliser les politiques du gouvernement:

- 1—la défense du pays;
- 2—la participation à la défense du continent nord-américain;
- 3—la participation à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN)
- 4—la participation à l'Organisation des Nations unies (ONU)

Le général ne trouve-t-il pas curieux que sa nomination ait été annoncée aussi longtemps à l'avance? (Il ne doit entrer en fonction que le 15 septembre.) Doit-on y voir une connotation politique à l'approche des élections fédérales?

Là-dessus le général Dextrase sourit et répond: "Je ne crois pas que ce soit le cas."

"Je suis fédéraliste"

Si le Québec devait se déclarer indépendant suite à une élection démocratique et que le général reçoive l'ordre d'intervenir par la force si nécessaire, quelle serait son attitude?

"Je suis fédéraliste et contre le séparatisme où que ce soit dans le pays." Quant à savoir s'il prendrait les armes contre le Québec, il invite le reporter de LA PRESSE à tirer ses propres conclusions.

Le général considère par ailleurs normal que l'armée vienne à l'aide des forces policières en cas de désordre civil. Mentionnons, à ce sujet que le lieutenant-général Michael Dare vient d'être nommé au Conseil privé où il sera chargé de planifier des me-

sures d'urgence en cas de désordre civil ou autre.

Budget de \$2 milliards

Le général Dextrase aura la responsabilité d'un budget de quelque \$2 milliards. Il estime que c'est un budget réaliste compte tenu des priorités établies par le gouvernement.

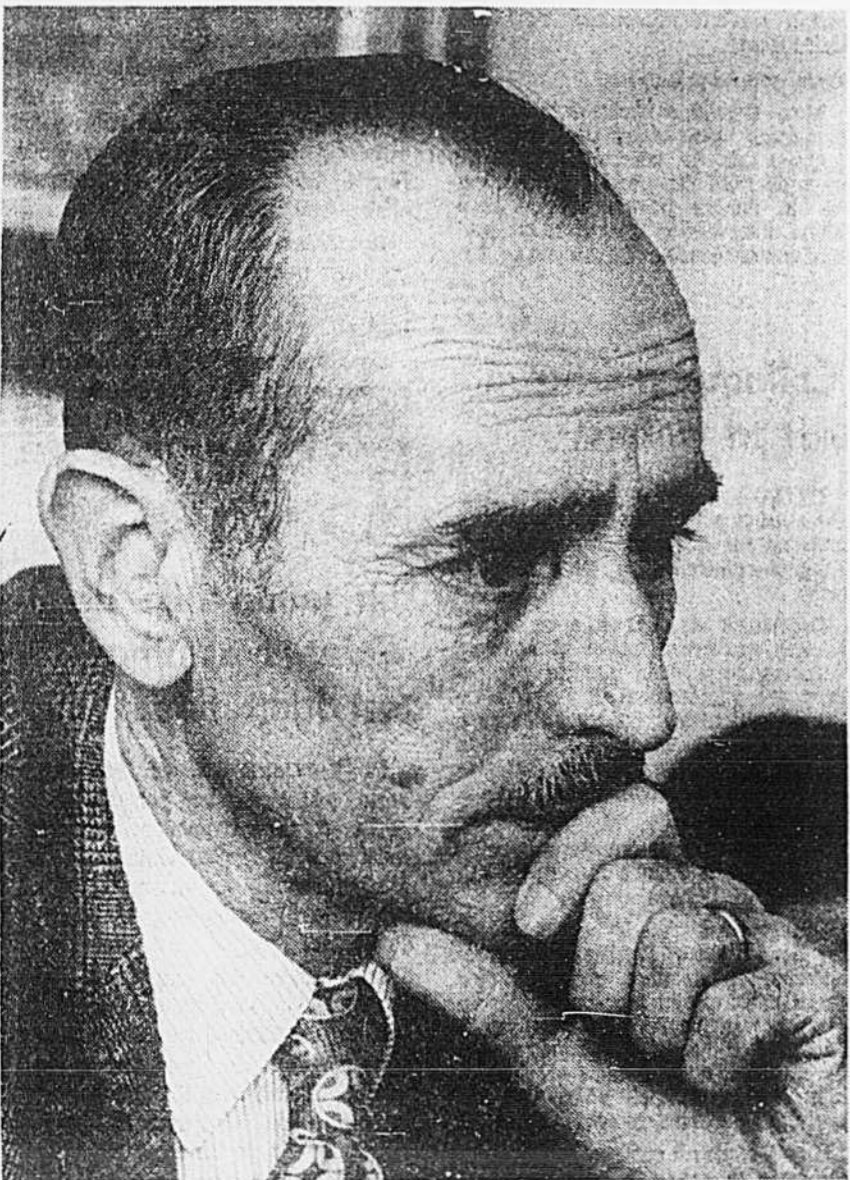
De cette somme, \$28 millions sont affectés à la politique linguistique. Le jeu en vaut-il les chandelles? Là-dessus, le général Dextrase est catégorique: c'est un secteur qu'il a particulièrement à coeur et tout sera fait pour que les francophones aient une juste représentation au sein des Forces armées canadiennes.

Il n'est pas d'accord par ailleurs avec la déclaration que le général Al-

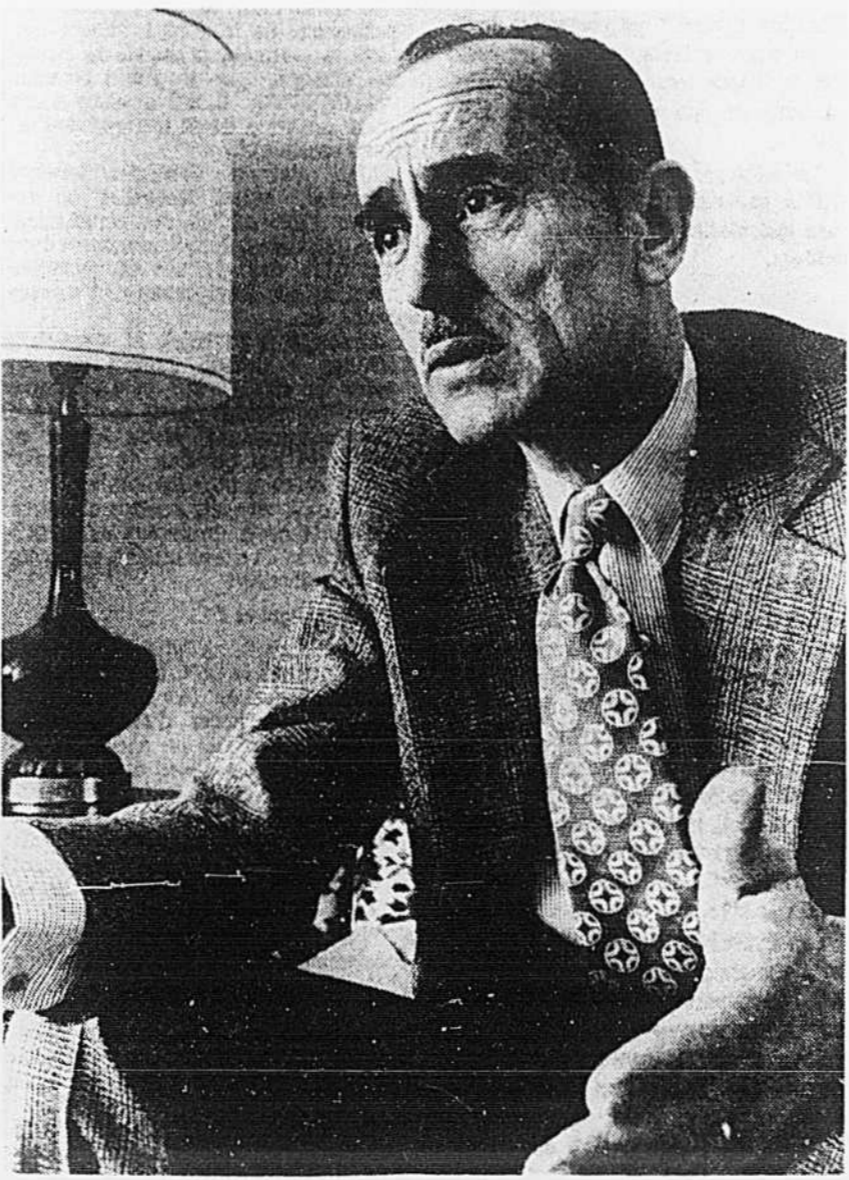
photos: Robert Nadon



Le général Dextrase est responsable de l'application de la politique linguistique au sein des Forces armées canadiennes.



L'intégration des forces armées était "la meilleure chose qui pouvait arriver," selon le lieutenant-général Jacques Dextrase.



"Je suis fédéraliste et contre le séparatisme où que ce soit au pays."

VENTE DE PISCINES

SPLASH 7

PRÉSENT D'AMOUR ET DE SOLIDARITÉ FAMILIALE

Simple mise de côté

Piscines toutes équipées avec puissant filtre, sable de 1/2 à 3/4 c.v., écumoir, intramural, balayuse, etc. Garantie du fabricant jusqu'à 10 ans, elles sont hivernisées. Cette vente est limitée — N'attendez pas trop

RONDES		OVALES	
15' x 48"	Reg. \$539.00 NET \$399	20' x 12'	Reg. \$ 995.00 NET \$699
16' x 48"	Reg. \$725.00 NET \$499	21' x 15'	Reg. \$ 890.00 NET \$629
18' x 48"	Reg. \$489.00 NET \$489	24' x 16'	Reg. \$1150.00 NET \$849
20' x 48"	Reg. \$849.00 NET \$599	27' x 15'	Reg. \$1075.00 NET \$799
24' x 48"	Reg. \$839.00 NET \$599	32' x 18'	Reg. \$1275.00 NET \$899

Livraison gratuite quand vous voulez. Documentation sur demande.

PISCINES ÉCONOMIQUES INC. Tél.: 388-2157

544, des Laurentides, Laval — Ouvert: jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

la MÈTÈO

Dépression et neige

La région de Montréal est présentement sous l'influence d'une zone de basse pression située au-dessus du golfe du Saint-Laurent qui se déplace vers le nord-est. Ce système est suivi de vents du nord-ouest.

Cette nuit, la métropole sera recouverte par une crête de haute pression qui apportera du froid. Demain, une dépression donnera des nuages et des chutes de neige.

MONTREAL

AUJOURD'HUI
Maximum 20° • Minimum —
Ensoleillé et venteux

DEMAIN
Maximum 25° • Minimum 0°
Nébulosité croissante
et neige

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	5 10	Nuageux avec neige
Mauricie	10 —	Neige
Laurentides	10 —	Neige
Lac-Saint-Jean	10 15	Ensoleillé
Outaouais	10 —	Neige
Cantons de l'Est	15 20	Neige
Québec	15 20	Neige
Rimouski	10 15	Ensoleillé
Baie-Comeau	10 15	Ensoleillé
Gaspésie	10 15	Ensoleillé

au CANADA

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Vancouver	Min.	Max.
Alberta	Nuageux avec averse	Edmonton	5	15
Saskatchewan	Chutes de neige légères	Regina	10	25
Manitoba	Chutes de neige	Winnipeg	-5	20
Ontario	Neige et poudrière	Toronto	10	30
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	0	10
Nouvelle-Écosse	Chutes de neige locales	Halifax	20	30
Ile-du-Prince-Édouard	Chutes de neige locales	Charlottetown	35	50
Terre-Neuve	Pluie de changeant en neige	Saint-Jean	20	35

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	30	40	Chicago	11 23
Washington	36	49	San Francisco	47 75
Boston	29	36	Los Angeles	56 63
New Orleans	57	65	Miami	72 83

Vers les capitales

Paris	32	—	Moscou	10	—	Hong Kong	59	—
Londres	34	—	Stockholm	32	—	Lisbonne	64	—
Rome	50	—	Tokyo	45	—	Sydney	51	—
Berlin	43	—	Athènes	54	—	Tunis	50	—
Amsterdam	41	—	Casablanca	57	—	Vienne	41	—
Bruxelles	41	—	Genève	37	—	Varsovie	—	—
Madrid	50	—	Le Caire	63	—			

Vers les plages

Acapulco	—	—	Bermudes	—	—	Nassau	—	—
Mexico	—	—	Barbade	—	—	Rio de Janiero	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Option air pur

Gaz Métropolitain, inc.



GEOFFROY

SUITE DE LA PAGE A 1

médiane de la compagnie BOAC à Montréal, le 6 novembre.

Réervations

C'est par téléphone que ces sièges ont été réservés. Selon le journal, le téléphone était enregistré au nom de Mlle Parent qui habitait Longueuil, en banlieue de Montréal.

Les billets d'avion ont coûté \$298 chacun en plus des frais supplémentaires de \$15 pour les voyages de fin de semaine. Il s'agissait du tarif des excursions de 29 à 45 jours à Oslo. Les billets ont été payés en argent comptant.

Quand Geoffroy a été libéré, le 24 décembre, il a épousé Mlle Parent, puis il a pris le vol 600 en soirée à destination de Londres. Pour une raison inconnue, le couple ne s'est pas présenté à l'hôtel President où une réservation avait été faite. Cet établissement est un hôtel de deuxième ordre qui reçoit habituellement des groupes de touristes.

Départ

Mais le couple, qui voyageait encore sous le nom de M. et Mme R. Lafond, est arrivé à l'heure exacte à l'aéroport international de Londres. Il a pris le vol 0782 de la compagnie BEA à destination d'Oslo.

Le couple Geoffroy devait séjourner à l'hôtel Phoenix du 26 décembre au 2 janvier mais il n'y est demeuré que deux nuits.

Le notaire Geoffroy a signé Réal Lafond dans le registre de l'hôtel et il a présenté le passeport MD J.B. 422386. Sa femme n'a pas été obligée de présenter son passeport.

Les Geoffroy ont habité la chambre 307.

FINANCES

SUITE DE LA PAGE A 1

s'en vient dans le même état que c'était avec James Hoffa et bien des choses aux Etats-Unis. Des placements d'argent que tu ne connais pas, non plus de quelle façon ils sont faits et même les syndiqués ne le savent pas". Il traitait alors des fonds perçus et ensuite placés par les centrales syndicales.

Concernant sa demande formulée au premier ministre pour la tenue d'une enquête publique sur l'utilisation des finances des centrales, M. Loubier, qui n'a pas encore reçu de réponse de la part de M. Bourassa, a fait savoir qu'il traitera de ce sujet lors de son allocution en réponse au discours inaugural de la session, allocution

qu'il doit prononcer mercredi ou jeudi.

Les livres ne sont pas publics

Commentant les divers rapports selon lesquels les livres des centrales syndicales sont déjà publics et leurs finances connues, le chef de l'UQ a répondu que ce n'est pas exact.

A Ottawa, a-t-il expliqué, une législation oblige les centrales syndicales à déposer un état général des finances, sans détail. "J'ai les formules d'ailleurs, mais les renseignements demeurent absolument confidentiels. C'est en vertu de la loi des statistiques de sorte que tu ne peux pas rien, rien sortir à l'extérieur du ministère. C'est le même phénomène que pour les compagnies: pour des fins de statistiques".

Une seconde législation, a-t-il ajouté, oblige un syndicat qui tombe sous l'empire d'une loi fédérale à déposer un état général, sans aucun détail. C'est aussi confidentiel. "Personne, sauf un syndiqué qui en fait la demande au secrétaire de son propre syndicat et c'est ce dernier qui décide à ce moment-là".

En ce qui a trait aux bilans soumis par les centrales à leurs membres lors des congrès annuels de ces organismes, M. Loubier a rétorqué: "Je puis te montrer les livres de n'importe quelle compagnie qui ne sont pas véridiques, pas authentiques du tout".

Inquisition ?

Selon lui, la vérification des livres des centrales par des comptables agréés, "ça a été fait bien récemment".

A l'autre argument invoqué par les dirigeants syndicaux à l'effet qu'une enquête sur les opérations financières des centrales syndicales serait un geste d'inquisition de la part du gouvernement, M. Loubier a répondu: "Arrêtons de faire les vièges offensées. Qu'est-ce que l'on exige des partis politiques?" A titre d'exemple, il a rappelé l'enquête Salvas qui a porté sur le gouvernement de l'Union nationale de 1936 à 1960.

L'URSS

SUITE DE LA PAGE A 1

communiqué qu'ils partagent des opinions communes sur les grands problèmes mondiaux tels que l'Indochine, où ils considèrent que le programme en sept points du Vietnam constitue la base d'une solution du conflit.

Les dirigeants soviétiques, MM. Leonid Brejnev, Nikolai Podgorny et Alexei Kossyguine, ont accepté l'invitation du cheikh de se rendre en visite officielle au Bengla Desh.

CAMIL SANSON

SUITE DE LA PAGE A 1

de tenir ces assises et il dit que c'est à lui que doit revenir la décision de les annuler ou de les maintenir.

M. Samson fait remarquer par ailleurs que l'exécutif du parti a reçu un mandat d'un an et que si ce mandat n'est pas renouvelé le 18 mars, ces décisions seront illégales en vertu même de la constitution.

M. Samson a fourni ces explications au milieu des cris enthousiastes d'une centaine de ses fidèles supporters venus le rencontrer à Québec à la suite de la campagne entreprise par M. Dumont en vue de le replacer à la tête du parti.

M. Samson avait remis au début de février sa démission comme chef du RC après s'être vu refusé par l'exécutif du parti la tenue d'un congrès à la chefferie à l'occasion des assises.

M. Samson avait demandé la tenue d'un tel congrès dans un geste visant à mettre un terme à un complot en vue de le déloger de la direction du parti.

Appui de Tremblay

Au cours de sa réunion d'hier, M. Samson a reçu, semble-t-il, l'appui de l'ex-président du RC, le Dr Gaston Tremblay. Une dizaine de président de comités, de même que dix membres de l'exécutif du parti qui en groupe 30 auraient également assisté à l'assemblée.

Il ne semble pas cependant que ces appuis changeront quoi que ce soit aux décisions déjà prises par l'exécutif du parti.

Un porte-parole du chef intérimaire, M. Armand Bois, a en effet indiqué hier soir que la réunion du conseil provincial aura lieu tel que prévu en dépit des résolutions qu'a fait adopter hier M. Samson.

Ceci signifie, si l'on tient compte des propos tenus hier par M. Samson, que deux groupes s'affronteront la fin de semaine du 18 mars à Québec: le groupe de M. Samson et le groupe de M. Phil Cossette qui a l'appui des neuf des douze députés "réalistes" à l'Assemblée nationale.

M. Samson a précisé hier que ce sont les intrigues de ces députés en vue de limoger M. Bernard Dumont qui furent à l'origine de sa demande pour la tenue d'un congrès de leadership au mois de février.

On sait que M. Dumont a été remplacé comme leader parlementaire du RC par le député de Beauce, M. Fabien Roy.

De l'action

"C'est la goutte qui a fait déborder le verre, a dit M. Samson en affirmant que ces députés voulaient la tête de M. Dumont depuis le mois d'août dernier."

M. Samson est également revenu à la charge hier contre la nomination d'un chef intérimaire à la tête du parti.

"Il est impensable que les Créditistes soient dirigés par un chef qui n'a pas reçu de mandat, a dit M. Samson. L'avenir du parti n'appartient pas à quelques hommes, mais aux membres."

"Le thème de nos assises devaient être l'action '72, a poursuivi M. Samson. Vous allez voir qu'il va y avoir de l'action à Québec le 18 mars."

Pioneer 10: 2 manoeuvres délicates

PASADENA (UPI) — Deux manoeuvres délicates ont été accomplies avec succès dimanche sur "Pioneer-10", annonce la NASA.

Il y a eu d'abord l'essai des fusées qui seront utilisées mardi pour la correction de trajectoire de la sonde américaine lancée vendredi en direction de Jupiter.

Il y a eu ensuite le contrôle et la mise en place du "Constar: Earth Pointing System" qui permettra de diriger vers la terre les signaux radio de la sonde lorsque celle-ci sera distante de plus de 1 million de milles.

Le télescope installé dans "Pioneer-10" a par ailleurs transmis de "bonnes informations" sur les rayons cosmiques.

Un convoi du CN déraile en Mauricie

GRAND'MÈRE (PC) — Dix-sept wagons d'un convoi ferroviaire du Canadien National ont quitté la voie près de Grand'Mère, dimanche, mais personne n'a été blessé, a déclaré un porte-parole de la compagnie.

Le convoi de 40 wagons, qui transportait des journaux du lac Saint-Jean vers le sud, traversait un pont au-dessus de la rivière Saint-Maurice quand les 17 wagons du milieu du convoi ont quitté la voie.

Les causes exactes de l'accident ne sont pas encore connues.

Le porte-parole a indiqué qu'il ignorait si les wagons qui ont déraillé se trouvaient sur le pont ou sur la terre ferme. Des inspecteurs examinent le pont.

Grand'Mère est situé à environ 85 milles au nord-est de Montréal.

En 1944 Hitler donnait l'ordre aux SS d'enlever le pape Pie XII

MILAN (AFP) — Virginia Agnelli, tante de l'actuel directeur de "Fiat", participa à des négociations secrètes de paix, en 1944, entre Pie XII et le général SS Karl Wolf, qui avait reçu de Hitler l'ordre d'enlever le pape, un an plus tôt.

Ces révélations sont faites dans l'hebdomadaire à sensation milanais "Domenica del Corriere". Elles dépassent sensiblement les dernières conclusions du spécialiste de la question, le jésuite américain de la curie romaine, le RP Robert Graham.

La "Domenica del Corriere" a interviewé en Allemagne le général qui commanda tous les SS et la Gestapo d'Italie après le 8 septembre 1943. Il reçut de Hitler, qui se trouvait alors à son quartier général de Rastenburg, en Prusse orientale, l'ordre d'emmener le pape en Allemagne du Nord puis au Liechtenstein, après la signature de l'armistice entre Badoglio et les alliés. Himmler le chargea, à cette occasion, de trouver dans les archives du Vatican la "preuve" que le catholicisme avait corrompu les anciens Germains.

Wolf devait également enlever l'archevêque de Milan, le cardinal Alfredo Ildefonso Schuster et le patriarche de Venise, le cardinal Adeodato-Giovanni Piazza. Il bloqua, avec l'aide de la police motorisée, toutes les issues et passages souterrains du Vatican — tout en se mettant secrètement en contact, à sa surprise, avec quelque "monsieur" de la curie. La défaite de Stalingrad fit renoncer Hitler à son projet, par crainte de l'opinion internationale.

Le 15 mai 1944, Wolf avait une en-

trevue secrète, celle-ci toute pacifique, avec le pape, par l'entremise de Virginia Agnelli et du RP Pancrace Pfeifer, supérieur général de l'Ordre du Divin Sauveur. Les troupes allemandes venaient d'évacuer Rome trois semaines plus tôt. Mussolini était au point de s'effondrer.

Wolf assure que PIE XII, "accueilli avec une grande cordialité et que l'entrevue se déroula parfaitement. Le pape se déclara prêt à tout faire pour obtenir une solution honorable de la guerre. Une nouvelle audience, aurait-il ajouté, permettrait d'examiner les moyens pratiques de faire cesser

les hostilités, au moins sur le front italien d'autre part, aurait poursuivi le pontife, on devait espérer que le projet de l'enlever avait été définitivement abandonné. "Tant que je serai le commandant suprême des SS et des policiers allemands en Italie, il n'en sera pas question", répondit solennellement le général, avant de recevoir la bénédiction papale pour lui-même et sa famille.

Himmler se déclara favorable à la poursuite des pourparlers, mais Ribbentrop s'y opposa.

A la fin de la guerre, ce fut Wolf qui négocia avec l'Américain Allen A. Dulles la reddition des forces nazies en Europe méridionale, est-il précisé.

Le sous-marin russe est toujours à la dérive

NEW YORK (Reuter) — Le sous-marin nucléaire soviétique tombe en panne, il y a dix jours au large de Terre-Neuve continuait à dériver, a annoncé dimanche, un porte-parole de la marine américaine.

Il est entouré par neuf bâtiments soviétiques et a reçu un parachutage, effectué par deux appareils soviétiques, de 23 caisses dont on ignorait le contenu. Un bateau ravitailleur faisant route sur les lieux a d'autre part été signalé à 400 milles marins plus au nord-est.

Parmi les navires entourant le sous-marin, qui est de la classe Hotel

et doté de fusées balistiques, se trouve un croiseur lance-missiles. Un croiseur lourd, précédemment arrivé sur les lieux, en est reparti, a précisé la marine américaine.

Le temps signalé dans le secteur est relativement calme, avec des vents de 25 noeuds, des vagues de dix pieds et des bourrasques de neige intermittentes. Le sous-marin, qui a normalement un équipage de 90 hommes, avait été localisé la première fois le 25 février à 800 milles au nord-est de Terre-Neuve. Une tentative de le prendre en remorque a apparemment échoué.

200 millions d'Indiens votent cette semaine

LA NOUVELLE-DELHI (Reuter) — Près de 200 millions d'Indiens se rendront aux urnes cette semaine dans 16 des 21 Etats de la Fédération pour choisir parmi plusieurs milliers de candidats les 2,727 représentants qu'ils enverront à leurs Parlements respectifs.

A LEURTOUT

SUITE DE LA PAGE A 1

mars, au cours duquel 210,000 employés des secteurs public et parapublic du Québec feront savoir s'ils sont prêts à lutter jusqu'au bout contre l'Etat.

M. L'Allier a répliqué que la chose était impossible. Il doit en effet en discuter au conseil des ministres, lequel se réunit justement mercredi, puis en parler aux différentes associations patronales dans le secteur public et parapublic. Ce qui le place dans la quasi-impossibilité de répondre à temps pour mercredi soir.

A Québec on pense généralement que M. L'Allier ne se prononcera pas catégoriquement sur celle-ci avant de connaître le résultat du vote de jeudi. Rappelons que M. L'Allier a déclaré hier qu'il ne croyait pas encore que la table centrale constituait la "meilleure formule".

Le bulletin du 9 mars

On sait déjà que le bulletin de vote qui sera soumis aux membres des trois centrales, jeudi, sera ainsi libellé:

"Je suis contre les positions patronales et j'autorise mes représentants à déclencher la grève ou tout autre moyen de pression" et "je suis d'accord avec les positions patronales et j'autorise mes représentants à conclure la convention et, conséquence". Les syndiqués auront à indiquer leur préférence entre les deux options.

Y aura-t-il grève

A Chicoutimi, mercredi dernier, un permanent de la FTQ a indiqué que dans la première phase de la stratégie élaborée par le Front commun CEQ-CSN-FTQ, il est question d'une grève générale de 24 heures "sans secteurs essentiels".

Mais d'autres stratégies seraient élaborées, parmi lesquelles on retrouve l'interruption des communications policières, le ralentissement dans l'émission des chèques du gouvernement, le non-déneigement de plusieurs routes, etc.

Interrogé à ce sujet, M. Jean-Paul L'Allier a déclaré samedi sur les ondes de CJAD qu'un vote de grève serait "prématuré" mais que la grève des fonctionnaires serait légale et qu'il n'est pas question de présenter une loi spéciale pour l'empêcher.

Quoi qu'il en soit, les organisateurs syndicaux ne confirmeront leur stratégie qu'à la dernière minute, si jamais ils la confirment.

Y aura-t-il grève ?

En attendant, la lutte se durcit et c'est ainsi que la CSN, la semaine dernière, a lancé un livre de Pierre Godin, "Les noces d'or du patronage", dans lequel on accuse la Société des alcools d'être dirigée de la même façon qu'une entreprise familiale d'il y a 60 ans.

Selon la CSN, les relations ambiguës entre la SAQ et l'Etat sont également à la source de la faiblesse de sa gestion. "La SAQ est la prisonnière du gouvernement. Elle souffre d'un manque d'autonomie patente vis-à-vis de l'Etat. L'absence d'un pouvoir de décision réel face au conseil des ministres entraîne chez elle une irresponsabilité en matière de négociation et au point de vue financier, notamment. "En réalité, cela s'explique par le fait que la SAQ a toujours été au service du parti au pouvoir".

Des hier, le scrutin a commencé pour cinq de ces 16 Etats, dans le cadre d'une élection dont on s'attend déjà qu'elle s'achèvera par une retentissante victoire pour le parti au pouvoir, le parti du Congrès de Mme Gandhi, premier ministre indien.

Le parti du Congrès présente 2,529 candidats. Son principal concurrent est le Jan Sangh, parti de droite qui se prépare à lui disputer 1,232 circonscriptions.

L'ancien parti du Congrès présente de son côté 870 candidats et le parti socialiste 650. Plus à gauche, le parti communiste indien pro-soviétique en aligne 328. Enfin, à l'extrême-gauche, le parti marxiste — particulièrement bien implanté dans le Bengale occidental — dispose de 467 candidats.

Aucune majorité nette

Il y a un an, lors de l'écrasante victoire du parti de Mme Gandhi aux élections pour le Parlement central de Delhi, aucune majorité nette ne s'était dégagée au Bengale occidental qui, après avoir été brièvement administré par un gouvernement de coalition, s'était vu imposer une administration directe par Delhi.

Au cours de cette élection, les marxistes étaient apparus comme représentant le groupe politique le plus important de l'Etat. Aussi cette année, la consultation du Bengale occidental sera-t-elle suivie de près par les observateurs.

Quoi qu'il en soit, le parti du Congrès apparaît déjà comme le vainqueur désigné de la consultation. D'une part, il est déjà au pouvoir dans 3 des 16 Etats renouvelant leur Parlement; d'autre part, il contrôle virtuellement la plupart des 7 Etats actuellement administrés par le gouvernement central.

Le gouvernement de Delhi recourt à "l'administration directe" sur recommandation du gouverneur d'un Etat où la formation d'un gouvernement stable s'avère impossible, au Parlement local.

Deux thèmes principaux

Mme Gandhi a choisi deux thèmes principaux pour faire campagne. Le premier est la nécessité d'unité du pays derrière son parti, à un moment où le danger pakistanaï est celui d'une intervention étrangère ne soit pas encore écartés. Le second est l'a-

Colloque à Ottawa sur la culture

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne pour l'Unesco organise un colloque sur différents aspects des politiques culturelles, à Ottawa le 10 mars.

Organisme de liaison avec les instances gouvernementales et non-gouvernementales, ainsi que les particuliers qui s'intéressent à l'oeuvre de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, la Commission espère pouvoir ainsi préparer le prochain colloque à Helsinki, en juin prochain.

La principale conférencière du colloque sera Mme Jeanne Hersch de l'Université de Genève.

Les groupes d'étude se pencheront sur l'exécution et l'utilisation de la recherche en matière culturelle; les droits culturels en tant que droits de l'homme; la participation populaire à l'élaboration d'es programmes; le livre, véhicule de culture et enfin le rôle des organismes de soutien des arts dans l'épanouissement culturel.

Mme Hersch est romancière et auteur de plusieurs travaux philosophiques.

Les deux questions du Front commun

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le président de la CSN et porte-parole du front commun intersyndical dans les négociations entre le gouvernement et les 210,000 employés des secteurs public et parapublic affiliés aux centrales CSN, FTQ, et CEQ, M. Marcel Pepin, nous a révéilé, hier, le contenu du bulletin de vote qui sera soumis aux syndiqués lors de l'important vote de jeudi prochain, de 9 mars.

Premièrement: "Je suis pour les positions patronales et j'autorise mes dirigeants à signer la convention collective".

Deuxièmement: "Je suis contre les positions patronales et j'autorise mes dirigeants à déclarer la grève ou à prendre tout autre moyen de pression".

La jeune fille de Saint-Hyacinthe est identifiée

La jeune fille qui avait été découverte mardi dernier par des déneigateurs à Saint-Hyacinthe, complètement nue et gelée, était une jeune étudiante de 17 ans du nom de France McKenzie de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

La dernière fois que l'adolescente avait été vue vivante, elle quittait le CEGEP de Sainte-Foy en compagnie d'un homme, une connaissance, semble-t-il. C'était mardi après-midi. Il semble, selon les dernières informations que la victime ait été violée, battue puis étranglée.

Politisation des conflits syndicaux

Conscience de classe ou politisation des chefs ?

par Daniel L'HEUREUX

Les conflits syndicaux sont-ils de plus en plus politisés parce que les travailleurs prennent de plus en plus conscience de leurs intérêts de classe ou tout simplement parce que les chefs syndicaux sont "tout autant des politiciens que Bourassa, Trudeau et Lévesque" ?

C'est sur cette polémique qu'a débouché vendredi un débat sur la politisation des conflits syndicaux réunissant à une même table le président de la CSN, M. Marcel Pélipin, le député péquiste Robert Burns, le président du Conseil du patronat du Québec, M. Charles Perreault, et un avocat "patronal", Me Brian Mulroney.

Le débat était organisé à l'occasion de la journée juridique du Jeune Barreau de Montréal et de la section québécoise de l'Association du Barreau canadien.

C'est Me Mulroney — un avocat qui a joué un rôle important, du côté patronal, dans les conflits de LA PRESSE et Lucky One — qui a soutenu que les conflits syndicaux se politisent parce que "les chefs syndicaux eux-mêmes sont politisés".

"Louis Laberge et Marcel Pélipin sont tout autant des politiciens que Robert Bourassa, Pierre Trudeau et

René Lévesque peuvent l'être. Ils ont leurs électeurs, leur opposition, leur conseil des ministres, leur caisse électorale et leurs programmes électoraux", a-t-il dit.

Le député péquiste de Maisonneuve a élaboré une théorie différente en situant l'origine de la politisation du mouvement syndical à la syndicalisation des employés de la fonction publique.

"L'Etat s'est placé dans une situation où elle devait faire appel à l'opinion publique. Les syndicats n'avaient d'autres choix que de répliquer", de déclarer Me Burns.

Si par la suite les cadres syndicaux ont senti la nécessité "d'un deuxième front", le mouvement de politisation n'aurait pu prendre son essor, selon Me Burns, si les travailleurs n'avaient pas développé une "conscience de classe".

"Je trouve normal, a-t-il ajouté, que les travailleurs prennent conscience que leurs intérêts de classe dépassent leurs intérêts économiques immédiats".

Pour et contre

Quant à MM. Pélipin et Perreault, ils ont respectivement plaidé en faveur et contre la politisation des conflits syndicaux.

"Est-ce que la société peut nous confiner à négocier les

salaires et les heures de travail alors que le travailleur est bien plus pogné (en dehors de l'entreprise) avec les compagnies de finance... et les avocats?", a demandé le président de la CSN.

S'aventurant sur le terrain défriché par Me Mulroney, M. Pélipin a fait valoir que les patrons étaient tous aussi politisés que les travailleurs cependant que leur moyen d'action privilégié était le "lobbying": "On est peut-être plus fort pour crier... mais les employeurs sont forts sur le lobbying", a-t-il lancé.

Le chef syndical a toutefois reconnu les efforts du Conseil du patronat du Québec pour descendre sur la place publique. Le président du CPQ, M. Charles Perreault, a pour sa part déclaré que le syndicalisme politisé, "c'est du syndicalisme au service d'un système de pensée".

Selon lui, "un tel syndicalisme est inconciliable avec la reconnaissance que nous avons toujours exprimée du syndicalisme traditionnel".



Marcel Pélipin



Robert Burns



Charles Perreault



Brian Mulroney

Les théologiens passent en revue le rapport Dumont

par Jean-Guy DUBUC

"La fine pointe du christianisme, c'est de tirer en avant".

Cette phrase du chanoine Jacques Grandmaison reflète l'effort de réflexion qu'a fait la Société canadienne de théologie lors de sa réunion tenue samedi à l'Université de Montréal, dans un échange autour du rapport de la Commission Dumont.

Le rapport n'a subi que de faibles critiques dans son contenu. La vingtaine de théologiens présents a préféré, après de longs débats pour décider de l'ordre du jour, de s'engager dans une démarche positive de discussion sur certains éléments proposés dans le rapport.

Comme ce dernier ne suscite pas de réactions de partis opposés que l'on pourrait appeler "de gauche et de droite", les théologiens ont décidé de regarder ses conclusions comme un projet ecclésial, laissant aux individus le loisir d'en faire la critique dans des revues scientifiques.

La vie de tous les jours

L'assemblée se mit d'accord pour étudier une minime partie du rapport, celle de la vie de tous les jours vécue par le chrétien. Son nom de noblesse: "la quotidienneté".

On définit la chose par ses synonymes. La quotidienneté, c'est le concret, le profane, le constant, le pénible. A l'opposé, il y a le festif, c'est-à-dire la fête, avec tout ce que le terme comprend de joyeux, d'absolu, de fascinant.

Ici, l'accord se faisait difficilement. Certains opposaient les deux termes alors que d'autres voulaient les réunir. "Le quotidien n'est pas que travail, dit Lucien Lemieux. Si l'on prend le quotidien sous toutes ses facettes, on y trouvera aussi des éléments de fête". Pour Julien Harvey, plusieurs chrétiens ne connaissent la fête que le dimanche ils ont appris leur foi avant de la vivre et sa seule expression festive se trouve dans la fête dominicale. La nouvelle pratique religieuse se vit la se-

maine; le dimanche n'en est qu'une dimension.

L'échange se localisa alors dans le contexte québécois. Le manque d'esprit festif de la population explique son besoin de libération. Louis Rousseau insista pour que la théologie se construise dans un enracinement propre. Pour lui, la libération dont parle le rapport Dumont est presque synonyme d'indépendance politique. Et la théologie actuelle devrait, selon lui, faire un lien entre l'espérance et la libération du Québec. "Le théologien est un poète", dit-il.

On parla de libération réelle de la parole dans des milieux fort divers: dans les tavernes, dit l'un; dans les synodes diocésains et les opérations dignes de Rimouski, dit un autre de cette région. Celle des théologiens semblait très libre.

La Société a refusé de présenter un rapport de son assemblée à la Commission Dumont. Cependant six membres se sont engagés à participer à une revue académique sur le sujet.

la presse
PROFITEZ DU SERVICE DE
livraison à domicile
874-6911

BETOURNAY & CRONE
OPTOMETRISTES
CHEZ *Simpsons*
L. A. Bétournay - S. R. Crone - J. P. Cardinal
C. Lemire - P. Meunier
EN VILLE, au septième 842-3241, poste 676
Fairview-Pointe-Claire, niveau du Promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir 353-3300, poste 234

IMMEUBLES
Une maison ou un terrain à vendre?
Le meilleur endroit pour l'annoncer, c'est dans le groupe "100 — IMMEUBLES"
Composé
87-47-111
Les petites annonces de **la presse**

Investigations
L'AGENCE DETECTIVE NATIONALE INC.
1236 rue Bélanger E. - Mt. Tel. 271-6884
Division de l'Agence de Sécurité Phillip Inc.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Telephone 288-2152

BALAYEUSES — POLISSEUSES
LAVEUSES DE TAPIS
VENTE-LOCATION
RÉPARATION
Pièces authentiques
Sacs — Filtes — Courroies
VACUUM REBUILDERS MTL INC.
5374 BOUL. ST-LAURENT 273-2821

un seul numéro vous assure contre tout!

incendie
automobile
vol
maison!

BELAIR
LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
3600, rue Hôtel de Ville
Ouvert du lundi au vendredi, juste à 9 p.m.
Incendie, automobile, vol, responsabilités civiles.

HANDY ANDY
SPECIALISTES POUR L'AUTO
UTILISEZ VOTRE CRÉDIT... C'EST RAPIDE ET FACILE CHEZ HANDY ANDY

QUARTIERS GÉNÉRAUX DE PIÈCES D'AUTO ET DU SERVICE

ÉPARGNEZ SUR L'USURE DES PNEUS... CONDUISEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

ENLIGNEMENT DES ROUES

CONFIEZ À NOS EXPERTS VOTRE VÉRIFICATION!

La conduite en hiver sur les routes recouvertes de neige est très dure pour votre conduite avant. Profitez de cette offre spéciale, et faites vérifier votre auto. Réduisez l'usure au minimum... et conduisez avec plus de sécurité.

VOICI CE QUE FONT NOS EXPERTS:

- Correction de la cambrure
- Vérification des barres d'accouplement
- Vérification des embouts et de l'assemblage
- Ajustement de l'engrenage de conduite
- Inspection des ressorts avant, des amortisseurs et des joints à rotule

Les pièces en sus si nécessaire

TRAVAIL GARANTI

SPÉCIAL 3.98 POUR LA PLUPART DES AUTOS POPULAIRES.

AYEZ CONFIANCE À HANDY ANDY POUR L'ENTRETIEN COMPLET DE VOTRE AUTO L'HIVER!

L'HUILE "DUROLENE" COMBAT LA HAUTE CONSOMMATION D'HUILE

44¢ Pinte

Les voitures un peu plus vieilles et celles qui consomment beaucoup d'huile ont besoin de protection de façon naturelle et "Durolene" vous l'assure! L'huile à moteur formulée pour les voitures plus neuves contient des détergents et additifs qui sont trop sévères pour les voitures plus vieilles. Protégez votre véhicule et économisez sur l'huile avec "Durolene".
10-382-Séries... Pinte 44

STP OIL TREATMENT

TRAITEMENT POUR L'HUILE STP - "Le préféré des courseurs"

Rég. 1.69

1.19

Revitalisez votre moteur avec le traitement pour l'huile STP.

- Restituez la puissance avec le traitement!
- Économise la consommation d'huile, l'usure et les bruits du moteur.
- Améliore le mélange, la compression, l'action des segments de piston.
- Pour toutes voitures, camions, tracteurs et diesels.

PIÈCES D'AUTO ET RÉPARATIONS

CONDUCTEURS, VOUS LE SAVEZ... FIEZ-VOUS À HANDY ANDY!

AMORTISSEURS **MISE AU POINT** **SILENCIEUX** **GARNITURES DE FREINS**

MAGASINEZ JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 HRES, SAMEDI JUSQU'À 5 HRES P.M.

CENTRE D'ACHAT DUVERNAY 661-7733	CENTRE D'ACHAT ROSEMÈRE 625-0146	1595 EST RUE MONT ROYAL 526-2514	Boul. ST-LAURENT 6338 277-6500	CENTRE D'ACHAT VILLE JACQUES CARTIER 677-3201	CENTRE D'ACHAT ST-MARTIN 681-1665
CENTRE D'ACHAT MAISONNEUVE 527-2371	CENTRE D'ACHAT CHAMPLAIN 351-0600	4010 EST RUE ONTARIO 521-6123	3850 OUEST RUE SHERBROOKE 486-8743	CENTRE D'ACHAT LAYAL OUEST 627-3693	CENTRE D'ACHAT CHATEAUGAY 691-2012
				MAGASINS ET CENTRES-SERVICE COMPLETS	
				5590 CHEMIN CÔTE DE LIÈSSE 733-5391	3575 BOUL. TASCHEREAU (VILLE LAPOINTE) 676-0231
				(CENTRE D'ACHAT PRÉ) 4245 EST JEAN-TALON 729-1880	8799 BOUL. NEWMAN LASALLE 366-5323

VALEURS GARANTIES!

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ UNIVERSITÉ MCGILL
25 juin au 5 août 1972

- Maîtrise en français (avec ou sans thèse) reconnue par le Ministère de l'Éducation du Québec pour deux (2) ans de scolarité. Conditions d'admission: B.A. ou B.Éd.
- Recyclage des enseignants.
- 40 cours différents de Langue, Littérature et Civilisation québécoises et françaises, complétés par un programme social d'activités culturelles et sociales.

Stylique structurale, Linguistique avancée, Semiotique et Psychanalyse avec Georges Mounin — Traduction littéraires avancées avec Marie-Thérèse Reverchon — Phonétique avancée avec Jean Lemyze — Littérature française avec Maurice Descotes, Giuseppe Di Stefano, Jean Lerède, Raphael Molho — Littérature québécoise avec Robert Vigneault — Civilisation québécoise avec Jacques Crête, Richard Gay, Hélène Mignault — Géographie économique et Histoire de la France moderne avec Antoine Bonifacio — Architecture et urbanisme: Histoire de la peinture moderne. Etude comparée des tentatives actuelles de l'art en France, aux États-Unis, en U.R.S.S. et au Québec avec Michel Ragon.

3460, rue McTavish, Montréal 112. Tel.: 392-4678-9

American Motors
Le Programme de Protection de l'Acheteur

Vous achetez la luxueuse Ambassador, mais vous obtenez sans frais la protection de la garantie.

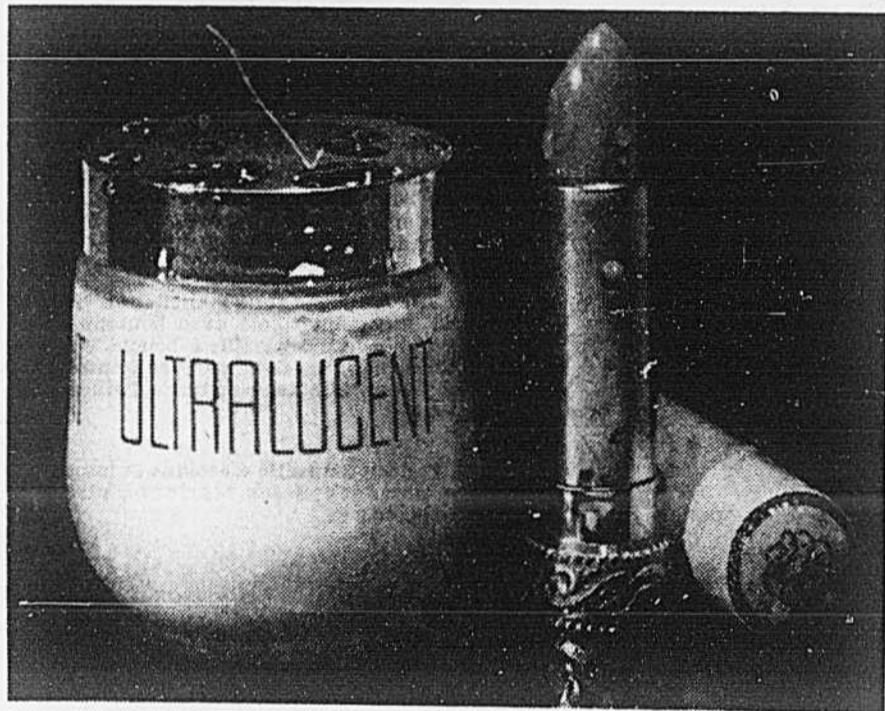
Prenez le volant d'une Ambassador et faites lui voir du pays. Essayez tous les extras qui sont offerts ici en équipement standard: moteur V 8, climatiseur d'air, servo-freins et transmission automatique. Apprenez ensuite ce que contient le Programme de Protection de l'Acheteur.

Avec ça, vous conduirez votre Ambassador 1972 en toute tranquillité, pendant un an ou 12 000 milles (selon la première éventualité). Si quoi que ce soit ne va pas, par notre faute, nous le réparerons gratis.

Puisque nous vous offrons une meilleure voiture de luxe à prix standard, il est normal que notre garantie soit meilleure aussi.

Une garantie qui tient parce que nos voitures roulent bien

EATON



Mise en beauté avec Max Factor

Quel que soit le temps, votre maquillage restera au beau fixe. Max Factor présente son nouveau fond de teint "Waterproof Make-up" indélébile qui tient impeccablement sous toute condition.

Le fond de teint "Waterproof Make-up" Ultralucé est d'un effet naturel. Tonalité "natural honey", "soft fawn", "cool beige" ou "cool bronze". **395** Pot 1.7 oz

Le rouge à lèvres mousse-creme "Whipped Creme" fait le sourire lumineux. Teintes ultralucé "really rouge", "burgundy wine", "chateau red", "toasted walnut" ou "molten chocolate". **175**



Les représentantes Max Factor, Mme Lantin du lundi 6 au samedi 18 mars et Mme Gagné du lundi 6 au samedi 11 mars, seront chez Eaton centre-ville avec le maquilleur Michel Chazard. Si vous désirez faire prendre votre photo avant et après le maquillage vous constaterez la différence!

Achats au magasin seulement

EATON centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou Pointe-Claire. Rayon 216



Jouez printemps en vêtements sans souci

Le tricot soyeux de Knox Knitwear

Importés d'Écosse, ces hauts au tricot confortable sont en Tricel Courtauld. Tailles: petite, moyenne, grande. Blanc, beige, marine, bleu ciel, rose, noir ou jaune.

1. Modèle sans manches avec col roulé. **1300** 2. Modèle à manches courtes et col roulé. **1400**

Non représenté: modèle sans manches à faux col roulé. **1200** 3. Modèle à manches courtes et faux col roulé. **1300**

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock
EATON centre-ville seulement. Rayon 246

Séparables par Terkel de Paris

Pantalon et chandail en polyester s'allient en vue du printemps.

4. Haut rayé rouge/blanc ou marine/blanc. Tailles 10 à 16. **1300** 5. Pantalon blanc à revers. Tailles 8 à 18. **2000**

EATON centre-ville (troisième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 246.

Rendez-vous ou téléphonez:

842-9211

Parlez-vous 'Fortrel'?



Le langage des vêtements fonctionnels

La femme moderne le parle. Elle se doit d'exprimer couramment un langage mode pour son style de vie actif. Son vocabulaire doit comprendre lavable, défroissable, indéformable et grand teint. Bien-aller et passe-partout sont deux autres mots d'ordre importants. En un mot, "Fortrel", élégance allurée des vêtements néo-classiques des années soixante-dix. "Fortrel", le langage des vêtements fonctionnels, aux multiples facettes à l'image de la femme moderne.

1. Robe "Fortrel" avec manches longues, poignets à boutons-pressions. Haut blanc à encolure roulée et nouée. Jupe quadrillée avec trois plis à l'avant. Taille ceinturée. Gilet court quadrillé et double. Rouge/blanc ou ton chameau/blanc. Tailles 12 à 20. **4000**

2. Contraste du noeud et de la ceinture en vinyle sur une robe en toile "Fortrel" sans manches. Ligne soulignée de piqûres et col classique. Glissière au dos. Trois plis à l'avant. Ton turquoise ou coquille d'oeuf. Tailles 12 à 20. **2800**

EATON centre-ville (La Colonnade, troisième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 541



3. Petites manches et encolure en V pour le haut en tricot "Fortrel". Fines côtes contrastantes horizontales à l'avant; manches et dos unis. Col rabattu et boutonnage devant. Marine / blanc ou blanc / marine. Tailles 40 à 44. **1800**

4. De longueur moyenne et boutonnée devant. Jupe "Fortrel" à bande de taille et boutons contrastants. **1700**

5. Echarpe amovible passée dans l'encolure roulée du haut tunique "Fortrel". Glissière au dos. Manches longues. Marine / jade / gris sur blanc. Tailles 40 à 44. **1900**

6. Gilet tunique sans manches en "Fortrel" finement côtelé avec boutonnage devant; ceinture pareille à boucle. Deux poches plaquées. Col à longues pointes et revers étroits. Marine ou blanc. Tailles 40 à 44. **1900**

7. Pantalon à taille élastique et jambes légèrement évasées. Marine ou blanc. Tailles 40 à 44. **1800**

EATON est juste au bout du fil: **842-9211**

EATON centre-ville (La Colonnade, troisième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 446

Aujourd'hui et jusqu'à samedi, "Fortrel" présente les nouveautés féminines et masculines de vêtements printemps-été chez Eaton centre-ville, deuxième étage (près "Monsieur chez Eaton"):

Mardi 7 et mercredi 8 mars 12 h 30
 Jeudi 9 et vendredi 10 mars 12 h 30
 Samedi 11 mars 10 h 30
 14 h 30

Destination EATON

EATON